

NON, NEE, JO, NEIN, NIET, NAÏ, NO, NÒ, XEYIR, EZ, AÏLLE, NANN, AWA, NE, NEJ, AG, EI, NAGE, NAHÁNIRI, TIDAK, MINIME, TE, NEEN, NIE, NU, HAYIR, CHA, NÃO, NENI, SIYO, NEM, AIWA, LAA, VOTCH, LE, TSIA, ILLAÏ, IIÉ, THAY, BO, KAORE, HAPANA, NÃO...

Dites “NON !” dans toutes les langues

Revoir Florence

Avant le 5 janvier, qui connaissait les yeux clairs de Florence Aubenas ? Aujourd'hui, son visage attentif et celui de Hussein Hanoun al-Saadi nous regardent à l'entrée des cafés, sur les murs des mairies, de certaines, de beaucoup. Ses lecteurs, qui lui doivent leurs informations sur les massacres au Rwanda, dans la région des Grands Lacs, sur le procès d'Outreau, sur la guerre en Irak savent que témoigner, rendre compte, analyser constituait son impératif catégorique, si ingrates et dangereuses les missions fussent-elles. Que savent les otages du fond de leur geôle ? On voudrait pouvoir prier. Mais qui ? Dans ce monde en chaos, les journalistes sont devenus monnaie d'échange, aux mains des plus imprévisibles mercenaires. La filière du député UMP Julia qui conduit en Syrie passe par l'Ivoirien Gabgbo !

Le président Chirac ne sait en ces circonstances que recommander de ne plus prendre de risques : ne plus y aller, voilà tout, c'est l'information qui ira au diable ! Les reporters, heureusement pour le monde, ne l'entendent pas ainsi : ils repartent, écrivent. C'est en pensant à ce dévouement que nous devrions chaque jour acheter nos quotidiens, ceux précisément dont se sont emparés les canonnières, Dassault, Lagardère et consorts, et qui les dégraissent soigneusement ! Oui, ils licencient les journalistes, à tour de bras ! Pas seulement gibiers de guerre : précaires aussi.

Le lien entre ces deux constats est plus patent qu'il n'y paraît au premier abord : l'ultralibéralisme et son corollaire, les superpuissantes croisades américaines, de même que la guerre coloniale russe au Caucase, ont transformé le monde en terrain hostile, et en rendre compte est devenu la forme moderne de l'héroïsme. Licenciés en Europe, enlevés sur les territoires en guerre, les journalistes sont aussi harcelés, éliminés par les dictatures.

Deux chroniqueurs obstinés, à Nazran, en Ingouchie, dans le Caucase nord, publient de vrais journaux, informent sincèrement dans une zone livrée à la propagande russe. Leurs noms : Timur Aliev et Satsita Issaieva. Que l'Occident les retienne protégés peut-être ces militants de la liberté d'informer, comme, on l'espère, les noms de Florence Aubenas et de Hussein Hanoun al-Saadi, inlassablement invoqués, ramèneront ceux que le souci de leur vie même nous a rendus si présents.

Chantal Vinet

Café Politique Passions d'Europe

Samedi 2 avril, foule des grands jours au Floribar pour parler de l'Europe de demain. L'Europe, cette entité qui semble pourtant si loin du quotidien des citoyens, intéresse donc ! Qu'importe de savoir que le NON était majoritairement représenté par rapport au OUI. La vraie victoire, c'est que le dialogue a été à la hauteur de l'enjeu : enthousiaste, rigoureux et tolérant.

Pour les partisans du OUI, le traité constitutionnel européen représente un pas de plus dans la construction commencée dans les années 1950, et qu'il faut poursuivre. S'il fallait dire non, c'était au référendum sur Maastricht (1992). Maintenant, il n'est plus possible de reculer.

Pour les partisans du NON, le TCE consacre l'Europe ultralibérale. Le mot «marché» revient très souvent, ainsi que l'expression «concurrence non faussée», ce qui implique l'abandon des aides publiques. Le droit du travail est transformé en droit de travailler, sans garantie de SMIC. La défense européenne se place sous le commandement de l'OTAN et les pays sont invités à augmenter leurs crédits militaires. Enfin, l'Europe, dans son état actuel, est encore loin de l'Europe démocratique rêvée par les uns et les autres.

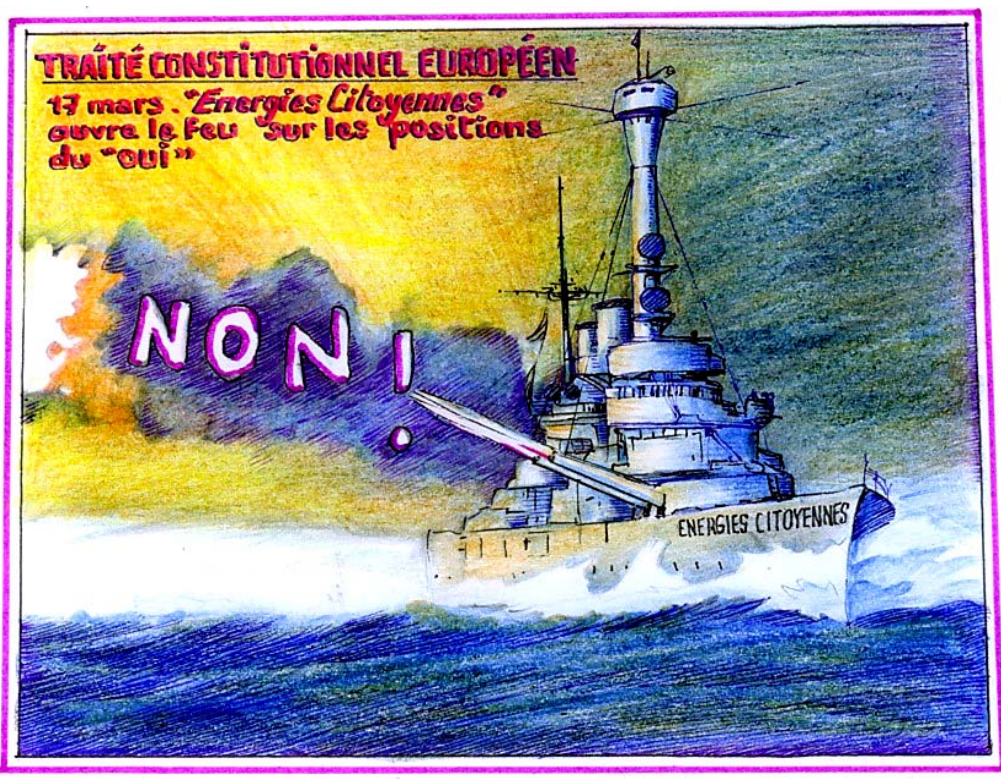
Le débat a le mérite d'informer : le TCE reprend et synthétise des traités précédents, comme celui de Nice (2001), qui sera en vigueur quoiqu'il arrive jusqu'en 2009. Le référendum devient alors le seul moyen pour le citoyen de s'exprimer sur la politique européenne menée par nos gouvernants.

Quelles seraient les conséquences de la victoire du NON ? La fin de l'Europe ? Y aurait-il révision de traités antérieurs ? Y aurait-il une autre constitution, pire (selon les tenants du OUI) ou meilleure ? Restons informés et vigilants et votons sans résignation, défaitisme ou culpabilité. Il faut savoir prendre ses responsabilités même si le sujet est complexe.

Isabelle Honnoré

Samedi 21 mai
à LÈVES
La Grange aux Quatre Vents

Fête de l'Aiguillon



Recours. L'affaire du logo de la ville de Lucé prétendument contrefait par L'Aiguillon s'enrichit d'un troisième épisode. Rappel des deux premiers. 1. Le 25 mai 2004, Jacques Morland adresse une assignation à l'association *Energies Citoyennes* pour contrefaçon et lui réclame plus de 33.500 euros de dommages et intérêts. 2. Le 25 février 2005, EC contre-attaque en assignant à son tour le citoyen Morland devant le tribunal de grande instance de Chartres. Son argumentaire ? D'abord, au vu du règlement intérieur municipal, Morland n'avait pas qualité en mai 2004 pour agir au nom de la commune. Ensuite, il a commis une illégalité manifeste en n'informant le conseil municipal de la procédure judiciaire qu'au bout de neuf mois (24 février 2005). Bref, si Morland a agi ainsi, c'est uniquement pour se venger de L'Aiguillon qui est à l'origine de tous ses ennuis judiciaires. La troisième manche s'est déroulée lors du CM du 24 mars. Morland a fait voter par ses complices de la majorité une délibération qui prévoit le paiement de ses frais d'avocat persos (relatifs au 2ème épisode) par ...les Lucéens ! Seulement voilà, l'article L. 2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une protection des élus seulement dans les cas de "violences, menaces ou outrages". En conséquence, un recours administratif s'impose contre la délibération ...

Soutien aux Faucheurs Volontaires

La désobéissance civique, le dernier recours des citoyens

Conférence-débat

JOSE BOVE

LUNDI 11 AVRIL à 20h30

Salle des Fêtes de CHAMPHOL
ESPACE JEAN-MOULIN
Rue Jean-Moulin

Organisateurs : ATTAC 28 - Confédération Paysanne - Energies Citoyennes - Verts 28

Ce très cher parking

par Jean Derennes

Il y a environ un an, l'Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération (ADICCA) a engagé un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans afin d'obtenir l'annulation de la délibération du conseil municipal qui prévoit la construction du parking Cœur de Ville et sa gestion par Q-Park.

Rappelons que cette convention, signée le 24 octobre 2003, délègue à Q-Park jusqu'en 2035 la gestion de tous les parkings souterrains chartresains, la construction du parking Cœur de Ville et prévoit la réalisation de deux autres de 500 places chacun. Elle fait de Chartres un immense parking payant et réduit considérablement les possibilités de se garer en surface dans le centre ville. Or, selon l'ADICCA, cette décision ne respecte pas la loi. Peut-être parce que Jean-Pierre Gorges voulait un parking ... à tout prix !

La concertation, c'est ... Europe 2 !

Avant même de définir les options essentielles de son projet, la ville de Chartres aurait dû s'inquiéter des attentes et des besoins des habitants et des associations locales. Le code de l'urbanisme prévoit une procédure préalable de concertation pour toutes les opérations d'aménagement qui modifient de façon substantielle le cadre de vie. Mais JPG, la concertation, il ne connaît pas. Il rêve, il imagine et, derrière, faut que ça suive ! Parce qu'il a été élu, il pense qu'il peut faire tout ce qui lui plaît, comme ça lui plaît. Il se contente donc de deux conférences de presse, de spots radiophoniques et de jolis panneaux, il paie 400.000 € et il est content de sa «concertation». Pas de chance, JPG, la concertation, ce n'est pas une opération publicitaire !

(lire suite p. 3)

Place Ravenne à Chartres. Ça y est : le cancer de la privatisation développe ses métastases jusque chez nous. Adieu le service public !

Votre Ville de mars, de moins en moins **Ma Ville** de plus en plus **Sa Ville**...

Page 6. Canisites. «...en janvier 2005, les services municipaux ont compté 78.000 déjections». Même pour un employé municipal, compter des milliers de crottes de chiens, c'est inhumain. Aussi EC demande qu'il soit prévu une cellule de soutien psychologique pour les préposés au comptage. En ce qui concerne le choix des sites, rien, nous dit-on, n'est laissé au hasard. *L'Aiguillon* vous révèle la norme : 8 m² par chien plus 2 m² pour chaque chiot de la famille. *«Chartres se développe»*. Naïvement je croyais qu'il s'agissait de développer le logement social par exemple. Erreur, il fallait penser aux canisites. Il est vrai que Chartres est une ville où les cabots pullulent.

Page 9. Les aventures chartraines de Tédé. Quelle vie de chien pour Tédé que d'être obligé de respecter l'orthographe chaque mois dans les maigres bulles qui essaient de donner un sens à sa page ! Ce mois-ci, il a l'impératif défaillant. Il nous gratifie d'un superbe *«Arrêtes d'aboyer...»* dans la cinquième bulle. Allez, cachez moi ce s que je ne saurais voir. Mon cher Tédé, si vous voulez résoudre cette faiblesse récurrente, il va vous falloir prendre le mors aux dents et montrer que vous avez du chien. Loin de nous toutefois l'envie de vous museler... Continuez à vous exprimer librement. Dans vos dessins, j'ai beaucoup apprécié la chaleur de l'intérieur bourgeois où les chiens se prélassent sur des coussins moelleux. Cela nous change des SDF allongés sur des cartons. Tiens, une suggestion pour un prochain *Votre Ville*, pourquoi pas une page sur la vie quotidienne des Chartrains pendant les travaux ? Si vous tenez le pari, *L'Aiguillon* vous attribuera une canipince d'or pour l'ensemble de votre œuvre.

Page 10. La ville ... à l'écoute des usagers. «...nous invitons chacun à donner son avis sur la qualité des prestations des services municipaux...». Corbeaux à vos plumes !

Pages 18 et 19. La ministre déléguée à l'Intérieur en visite. *«Il suffit de quelques secondes pour voir que Chartres a pris son destin en mains»* a déclaré la ministre... *«Je sais que le citoyen est au centre de vos préoccupations, monsieur le Maire»*. Epoustouflant ! En quelques secondes, la ministre a vu des choses qui échappent depuis des années aux pauvres citoyens d'en bas que nous sommes. A coup sûr, ces deux phrases sont à ajouter au chapitre «politique et langue de bois».

Le discours de JPG. C'est simple, avant JPG, la police municipale, c'était la 7^{ème} Compagnie. Juste quelques malheureux qui verbalisaient les réfractaires au stationnement payant. *«Il existait aussi un vague embryon de patrouille VTT mais dont les vélos n'avaient pas toujours les roues nécessaires»*. Mis à part un «mais dont» du plus mauvais effet, c'est désopilant. J'ajoute même que, sous JPG 1^{er}, on a vu des VTT qui n'avaient pas de



gorgienne Hélène Prieur se plaint que, pendant les séances du CM, «l'opposition se focalise sur des points de détail (ndlr : les propos antisémites de Dieudonné ?). C'est très frustrant de ne pas avoir de débats plus élevés...». En quatre ans de mandat, la dame n'a encore jamais prononcé une seule parole. Ses proches s'inquiétaient ; aujourd'hui, ils respirent : elle est au moins capable de dire n'importe quoi.

☛**Tolérance (presque) zéro.** Lu dans le *Votre Ville* de mars 2005, page 19, à propos de la vidéosurveillance : «nos amis de Lucé ont décidé d'installer un système comparable et surtout compatible», dixit JPG. «Nos amis de Lucé», la preuve qu'en matière de lutte contre la délinquance, les donneurs de leçons ne pratiquent pas la tolérance zéro...

☛**Bourré(e).** Afin de rebondir, et mettre toutes les chances de son côté en vue des prochaines élections législatives, sénatoriales, municipales et cantonales..., Georges Lemoine s'est inscrit au club de danse folklorique *la Ronde de Chartres*. De fait, ses partenaires du groupe des débutants le trouvent craquant en sabots et tutu...

☛**Minimum syndical.** Impressionnante commémoration de la fin de la guerre d'Algérie (accords d'Évian, 19 mars 1962), en l'absence remarquée du préfet. JPG se pointe à la bourre et les mains dans les poches devant le monument aux morts de Chartres sur la butte des Charbonniers. Deux couronnes de fleurs sont

Chartres, une ville où les cabots pullulent

policiers pour appuyer sur les pédales. Reprenons notre sérieux. *«La délinquance recule quand on la combat»*. Belle phrase : on dirait du Serge Dassault. Bon, concrètement que propose-t-on pour lutter contre la délinquance ? La prise en compte des besoins des populations des quartiers défavorisés ? Non, la vidéosurveillance. A ce sujet, il faut savoir que la Grande-Bretagne, pays qui a opté en masse pour ce choix, connaît un taux d'agressions physiques deux fois plus élevé qu'en France. Quant au respect de la vie privée, Canal + a récemment présenté un reportage où l'on voyait des gens pirater les images de caméras de vidéosurveillance qu'ils balançaient ensuite sur Internet. Bonjour la discrétion ! Mais pour dissiper tout doute sur la confidentialité du système, JPG nous délivre une phrase dont il a le secret. Lisez plutôt : *«Des masques empêchent les contrôleurs qui seraient tentés par une intrusion quelconque»*. Si après cela, vous n'êtes pas rassurés... On me dira, c'est facile de faire rire d'une phrase sortie de son contexte, mais vérifiez, remplacée dans le discours on ne comprend pas davantage. Et en plus même pas français !

Page 23. Archéologie. Une phrase imprudente *«Vous pouvez fouiller partout ! »*. On connaît un maire dans l'agglomération qui aurait préféré qu'on ne fouille pas dans son linge sale.

Page 24. Attirer les familles sur la ville. Après le retour à la terre, le retour à la ville. *«Il faut que la ville redevienne attractive, afin que les familles viennent s'y installer et que les gens installés à la*

campagne reviennent en ville». Il faudra que les campagnards en question aient des revenus au moins égaux à un gaymard par mois.

Page 26. Renforcer l'hyper-centre. *«Des études ont été faites : 85 % des achats se font au centre ville»*. J'en déduis donc que 15 % des achats se font dans les commerces de la périphérie chartraine, ce qui revient à dire que Carrefour, Darty, Leroy-Merlin et compagnie sont des épiceries de quartier. Difficile à croire.

Pour finir, la cerise sur le gâteau. Au dos de *Votre Ville*, une pleine page de publicité pour Afflelou nous propose une troisième paire de lunettes pour 15 euros de plus. Ce doit être pour les collectionneurs ou les distraits. Ceci dit, à première vue, l'offre peut intéresser. Au second examen, on constate que la promotion est valable du 04/09/2004 jusqu'au 31/12/2004. Fâcheux pour une revue qui paraît en mars 2005. Il est troublant de payer une publicité pour une offre périmée. Ce n'est plus une transaction commerciale, c'est le denier du culte. Il est vraiment fou, Afflelou.

Alain Patelin

PS : hausse des profits 2004 par rapport à 2003 : Total +37%, BNP +24,1%, Renault +43%, l'Oréal +143 %, mon salaire +0%.

gauche,. Auquel comité Georges Lemoine le koulak (paysan propriétaire au Avril) a choisi d'adhérer en souvenir de ses origines moujiks (paysans sans terre).

☛**Attention, relentisseur.** Notre président d'agglomération préféré vient de décider la suppression pure et simple du ramassage des poubelles les lendemains de jours fériés. Vous avez noté une baisse de la taxe des ordures ménagères, vous ? Non, mais vous noterez une augmentation de fragrances pestilentielles dans la ville du parfum...

☛**N'ayez pas peur !** Les Politiquement Jeunes (une association regroupant les Marie-Louise de JPG) ont organisé leur café politique (les copieurs !) le 19 mars au café Marceau, avec Jean-Paul Gauzes, député européen, sur le thème "Oui ou non à la Constitution Européenne ?" Curiosité : aucune mention n'était faite de l'UMP. Pourquoi "ou non" alors ? De l'aveu même des organisateurs, c'était pour ne pas effrayer les jeunes. Quoi ? Le oui ou l'UMP ?

☛**Fratricide.** A cause de la défaite de sa liste (Union Professionnelle et Artisanale) aux récentes élections des représentants de la Chambre de Métiers d'Eure-et-Loir, Michel Teilleux, "70 ans" (ndlr : c'est *L'Express* dans son édition régionale du 28 mars au 3 avril qui l'a écrit), a perdu la présidence de l'institution, qu'il occupait depuis 1986. "Ce communicant hors pair" (toujours selon *L'Express* ; décidément l'hebdo de droite accumule les boulettes !) a été plombé par ses faux frères de la Fédération Française du Bâtiment qui lui reprochaient son dirigisme et le fricage avec JPG. De fait, le renversement de Teilleux est un coup dur pour le député-maire, qui va être obligé de reconstituer

cause du NON de gauche en Eure-et-Loir dans l'affaire du TCE, il existe deux initiatives parallèles sinon concurrentes. L'une s'intitule "Appel pour le «non» de gauche au Traité Constitutionnel européen" (dont *L'Aiguillon* a relayé le message dans son 50^{ème} opus, en mars). L'autre s'appelle "Comité départemental pour la victoire du «non»", patronnée par le Parti des Travailleurs, situé à l'extrême

Jef' Martin, 6ème président d'EC

Depuis sa création le 10 février 2000, l'association Energies Citoyennes applique les principes du partage des pouvoirs et de la présidence tournante. Le 17 mars dernier, Jean-François Martin a été élu pour l'exercice 2005-2006. Pour mémoire, ses prédécesseurs s'appelaient (ils s'appellent toujours) Bernard Monguillon (2000-2001), Gérard Leray (2001-2002), Dominique Chéron (2002-2003), Denys Calu (2003-2004) et Chantal Vinet (2004-2005).

Jean-François se présente lui-même : «Je suis né à Roanne. J'ai été collégien à Lyon, lycée à St-Etienne étudiant à l'université à Grenoble, prof au lycée Madame de Staël à St-Julien-en-Genevois. J'ai travaillé aux Télécoms à Pessac. Aujourd'hui, je bosse à La Poste, Direction Technique du Courrier à Chartres. Je suis donc fonctionnaire, représentant SUD, un vrai français ! J'ai aussi fait du théâtre, suivi et animé des ateliers d'écriture. Mon grand père italien a émigré au Brésil il y a un siècle. Ma mère est née là-bas. Bien que naturalisée française, elle parle beaucoup mieux le portugais et l'italien. J'ai aussi des ancêtres suisses, citoyens de Mels, canton de St-Gall, et même une grand-mère française (naturalisée suisse mais née en France !). J'ai 25% de sang français, pur jus, appellation contrôlée. Je suis donc très européen. Mon sang parle quatre langues : l'allemand, le français, l'italien et le portugais et en plus, j'ai appris l'anglais et l'espagnol à l'école. Plus européen que moi tu meurs ! Mais je vais quand même voter non au TCE...».

CM de Lèves (16 mars 2005)

Un conseil municipal normal

La fréquentation d'un CM à couteaux tirés, celui de Chartres, conduit naturellement à s'intéresser aux autres assemblées communales de l'agglomération. Notre choix s'est porté sur le Conseil de Lèves, ville de 4.382 habitants, et dont Jean-Pierre Reschœur est le maire. On vote ce soir-là le budget primitif 2005 : situation assainie, investissement important dans le Pôle Enfant. Questions et explications détaillées, aucun triomphalisme. Le journaliste, à côté, sur son écran, prépare son titre : «Les taux d'imposition restent inchangés». Tiens, on sait faire ici aussi.

Plusieurs délibérations techniques : explications, échanges, justifications. Concernant l'entretien de l'éclairage public, une convention substitue la régulation des interventions au coup par coup, évalué comme onéreux ; on pèse (peser et penser n'ont-ils pas la même racine ?), on décide. Un bilan est promis. A une question portant sur le recrutement d'un attaché territorial de catégorie A, le maire répond que celui-ci tarde toujours, les plus chevronnés des candidats étant rebutés par le salaire, proportionnel à la taille de la commune, les débutants inquiets d'une charge de travail qui retombe pour l'instant sur...le maire ! Celui-ci et son 1^{er} adjoint Nicolas André, vice-président sans délégation au conseil communautaire, présentent la proposition de la ville centre concernant la représentation des communes au conseil de Chartres Métropole, qui ne vise qu'à lui permettre de mener l'agglomération sans concertation. «Le conseil municipal de Lèves est unanime sur la façon dont il faut travailler», observe le maire, constatant le vote **contre** de l'assemblée toute entière.

Le Plan Local d'Urbanisme, qui avait fait l'objet d'une délibération en décembre dernier, suivi d'une enquête publique ayant entraîné des propositions de modification, est adopté. Le maire propose qu'on se revoie en commission à ce propos. Une information sur l'accident survenu le 10 mars à la station d'épuration de Lèves fait état du danger d'explosion, des conséquences pour la rivière, des mesures de sécurité arrêtées. Une lettre a été adressée au Préfet, demandant que soit hâtée la construction d'une nouvelle station hors zone urbaine (près d'Orisane ?).

C'est un conseil sans micro ni caméra, dont les minutes sont rédigées à la main par une secrétaire, aidée de l'adjointe à la Culture, Lise Pouthier. Sans tambours ni trompettes, un conseil de sages, respectueux de leurs électeurs, soucieux de les servir et d'en être compris.

Chantal Vinet,

conseillère municipale de Chartres, Energies Citoyennes

ses jeux d'alliances.

☛**Pétochard.** Deux ans que les habitants de Rechèvres n'ont pas vu JPG roder en Vel Satis dans leur quartier. Certains invoquent les bouchons automobiles et le nouveau plan de circulation. D'autres affirment qu'il a les pétoches d'affronter les citoyens en colère qui l'attendent ferme avec leurs cahiers de doléances...

☛**Les 50...** En contre-pied du récent dossier de *L'Express* sur les «50 qui font bouger Chartres», *L'Aiguillon* souhaite désigner les 50 qui l'enterrent. Fastoche, la liste municipale de JPG servira de base...

☛**Prophète.** A Chartres, le docteur Mira-

mont vient d'être interdit d'exercice de la médecine jusqu'au 31 juillet par le Conseil de l'Ordre. Motif ? Il travaillait trop : 70 à 80 visites par jour ne lui faisaient pas peur. Son record ? 117 en 24 heures, soit une cadence de près de cinq visites à l'heure, une toutes les 12 minutes, sans boire, sans manger, sans dormir ! «C'est vrai, je travaille trop», avoue ce médecin à *L'Echo* (édition du 24 mars). Mais pour avoir pu comptabiliser un si grand nombre de visites, il a fallu qu'il les encaisse toutes. Bien sûr, ce brave généraliste a simplement devancé l'adage sarkozien : «travailler plus pour gagner plus». Un visionnaire, vous dis-je...



G comme Gaymard, garage, gratis et Gorges

Cette façade d'immeuble lépreuse au cœur de la capitale de la lumière et du parfum, à deux pas de la mairie de Chartres, les habitants du carrefour des Halles ne sont pas vraiment fiers de l'exposer au regard des nombreux touristes qui fréquentent le lieu, parking des Halles oblige. Comment, vous ne saviez pas ? Derrière cette porte de garage, se trouve officiellement le lieu de stationnement des deux voitures du couple Gorges, une Twingo et la fameuse Vel Satis municipale gracieusement offerte par les Chartrains à leur maire... Les plaques d'immatriculation fixées sur les battants en font foi. Officiellement seulement. Car, en réalité, il n'y a pas de garage à cet endroit, simplement le ...laboratoire de fabrication du pain de la boulangerie voisine. Qu'importe, le but des Gorges est seulement de créer l'illusion, afin de pouvoir garer leurs bagnoles devant la porte du garage, en toute impunité, en pariant sur l'indulgence coutumière de la police au sujet du stationnement automobile des riverains, sur le domaine public.

Ce très cher parking

(suite de la p.1)

Il est tellement content de son parking, JPG, tellement pressé de poser la première pierre, qu'il en oublie les règles de droit public. Légalement, c'est le conseil municipal qui choisit l'attributaire d'une délégation de service public. Légalement, c'est le conseil municipal qui décide les conditions de la délégation de service public. Mais pour JPG, ça n'irait pas assez vite. Alors il va choisir et décider tout seul, comme un grand. C'est pour ça qu'il clame dès juin 2003 que Q-Park a gagné, qu'il lui confirme par écrit en juillet sa décision, qu'il l'autorise à déposer un permis de construire dès août et que Q-Park commence les travaux le 6 octobre 2003. Mais JPG, notre pur-sang beauceron, a mis la charrue avant les boeufs : le conseil municipal ne s'est prononcé que le 24 octobre 2003 ... plus de cinq mois après qu'il ait choisi Q-Park. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, JPG. Sinon, tout le monde va s'apercevoir que tu te moques du conseil municipal comme de ton premier ticket de parking.

Un parking à tout prix !

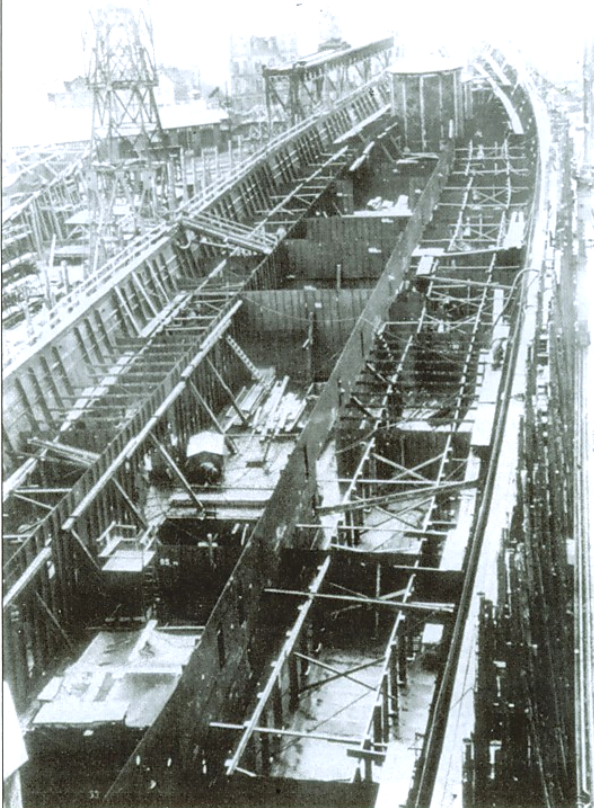
Mais le principal problème du parking, c'est son coût ! Il est tellement disproportionné par rapport aux besoins que la ville a dû céder à toutes les exigences de Q-Park. La société néerlandaise a ainsi obtenu une délégation de service public de 32 ans au lieu de 30 ans, durée d'amortissement des travaux de construction et durée maximale autorisée par la loi. Deux ans gagnés pour Q-Park ! Gagnés aussi les trois parkings déjà construits et largement amortis. Les prêts des parkings «Hôtel de Ville», «Cathédrale» et «Grand Faubourg» se terminaient en 2012. Qu'à cela ne tienne ! Q-Park va racheter les douze annuités d'emprunts restantes ... et les exploitera jusqu'en 2035 !

Pas mal non plus, l'engagement pris par la Ville de créer deux parkings souterrains supplémentaires, représentant 1.000 emplacements de stationnement, sans convenir des conditions financières ! JPG promet de faire appel à Q-Park pour réaliser et gérer ses parkings mais ne sait pas combien ça coûtera !

Toujours très fort, la Ville s'engage à supprimer 648 stationnements de surface, elle étend les zones de stationnement payant, promet de ne pas créer de nouveaux parcs publics de plus de cinq places, de renforcer les moyens destinés à assurer le contrôle de surface «par la verbalisation et

l'augmentation du nombre d'agents affectés à cette mission» et que les tarifs de surface soient plus chers qu'en souterrain. En clair, JPG confie à Q-Park tout le stationnement de surface, même celui qui était presque payé et il promet de réduire jusqu'en 2035 les possibilités de stationner en surface et de verbaliser

Chartres, destination naufrage...



ser ceux qui s'y risqueraient pour que Q-Park puisse faire du chiffre d'affaires. Vous savez maintenant à quoi serviront les 40 policiers municipaux que vos impôts vont financer !

Les pertes ... pour la Ville !

Mais un bon système capitaliste, c'est un système dans lequel les bénéfices reviennent à l'entreprise et les pertes à la collectivité. Le parking Cœur de Ville n'échappe pas à cette belle règle. En véritable néolibéral, JPG a accepté un système dans lequel Q-Park ne prend pas de risques et empoche les bénéfices : la Ville s'engage à lui payer jusqu'à 500.000 € HT par an si les recettes réalisées sont inférieures à 2.687.000 € HT afin d'être certain que l'exploitation du parking rapporte.

Et comme les banques auxquelles

Q-Park a fait appel pour financer les travaux ne veulent pas prendre de risques, JPG leur apporte la caution de la Ville. Comme c'est plus facile, les affaires, quand le seul risque est de gagner de l'argent !

Et même cette caution n'est pas légale. Pour éviter qu'une commune soit dans l'impossibilité d'honorer de tels engagements, la loi prévoit des ratios : ratio de partage du risque (la commune ne peut pas garantir plus de 50% ou 80% de l'emprunt selon les cas), ratio de division du risque, ratio limitant le montant des annuités...

Mais JPG, c'est pas des ratios qui vont l'arrêter. Avec notre argent, il cautionne 100% de l'emprunt de Q-Park. Si la convention est résiliée, «et notamment en cas de défaillance du délégataire», il s'engage à remplacer Q-Park ou à ce que la Ville rembourse tous les emprunts dans les mêmes conditions que Q-Park. Et tout ça, sans même que les banques ne lui communiquent le tableau d'amortissement des prêts. JPG engage la Ville ... sans savoir pour quelles sommes !

Des tarifs prohibitifs !

Pour être certains que le parking rapporte, JPG et les comptables de Q-Park imaginent un autre stratagème : faire payer le stationnement plus cher qu'il ne coûte ! Pour le Conseil d'Etat, le prix demandé aux usagers d'un service public doit trouver une contrepartie directe dans le service rendu. Il s'agit de faire payer à l'usager d'un service public le coût exact de ce service et pas plus. Or, JPG et Q-Park se sont mis d'accord pour créer un excédent de recettes pendant toute la durée de la concession. Selon leur plan de financement prévisionnel, plus du quart des sommes payées par les usagers au cours des 32 ans ne trouveront pas de contrepartie dans le service qui leur sera rendu. Les tarifs pratiqués par Q-Park sont donc 25% plus cher que ce qu'ils ne coûtent réellement ! Vous comprenez maintenant pourquoi, dès juillet prochain, l'heure de stationnement s'élèvera à 1,5 € en souterrain et 1,8 € en surface...

Une nécessaire renégociation de la convention

L'ADICCA a donc demandé au Tribunal Administratif d'Orléans d'annuler la délibération du 24 octobre 2003, et donc la convention de délégation et les garanties

Prix de l'eau :

comment JPG s'est noyé dans son lavabo

En 2001, Gorges avait promis de baisser le prix de l'eau dans l'agglomération. En 2005, il revient sur son engagement grâce à une pirouette sémantique. Ça risque de lui goûter cher...

«Lors du débat d'orientations budgétaires 2002, le 18 février dernier, le conseil communautaire a affiché la **volonté de faire baisser le prix de l'eau dans les quatre ans à venir**» (Boris Minsky, vice-président délégué à l'eau, in magazine *Com'Infos* n°5, 1^{er} trimestre 2002, page 07).

«Le souhait est de continuer à offrir un service de qualité aux usagers et de les faire bénéficier d'une **baisse globale du prix de l'eau**» (JPG, in magazine *Chartres Métropole* n°13, mars 2004, page 09).

«Mon objectif, en cette année de renégociation des délégations de service public concernées, est tout à la fois de **faire baisser le prix de l'eau**, de sécuriser sa qualité comme son traitement avant comme après usage» (JPG, in magazine *Chartres Métropole* n°14, juin 2004, page 03).

«**Une eau meilleure et pour le même prix ...je vais pouvoir tenir mes engagements de 2001.** J'avais dit aux habitants de l'agglomération : notre eau est chère, il faut arrêter la hausse... **Nous pouvons être heureux d'annoncer... que le prix de l'eau sera stable...**» (JPG, in magazine *Chartres Métropole* n°16, février 2005, pages 06 et 07).

d'emprunt. Elle estime que la ville de Chartres ne doit pas être liée à Q-Park dans ces conditions. Cette procédure sera longue. Très longue même s'il y a appel de la décision que rendra le Tribunal. Cela n'empêchera pas la réalisation du parking.

Le parking Cœur de Ville existe et ne sera pas démolit. C'est une réalité dans la vie des Chartreux. Dès juillet prochain, ceux qui veulent aller en centre ville et qui n'y habitent pas devront l'utiliser. Si la fréquentation est inférieure aux prévisions, l'impôt des Chartreux servira au financement.

L'ADICCA pense qu'il est nécessaire de négocier une autre convention. Une convention qui prendra en compte les intérêts des Chartreux, de tous les Chartreux. Une convention qui n'oblige pas à payer 6,80 € pour faire ses courses, en centre ville, un samedi après midi.

L'accord conclu entre Jean-Pierre Gorges et Q Park est mauvais pour Chartres. Des engagements inacceptables, des tarifs prohibitifs, des risques financiers trop importants pour la Ville ... Il faut renégocier cette convention. Par son action, l'ADICCA veut rendre cette renégociation possible.

Jean Derennes

Un nouveau béton social, résolument social

Nous savons aujourd'hui, qu'il ne s'agissait pas que d'une simple vision furtive sur le logement social mais bien d'une idée de génie qu'aurait eu «Votre JPG», au cours d'une de ses nombreuses nuits sans sommeil pendant lesquelles il se loue de «jouer aux échecs» l'avenir de Chartres.

Certains disent même qu'il aurait eu une sorte d'illumination subite qui l'aurait précipité en bas de son lit, à genoux les bras en croix, son bonnet de nuit dans une main et criant à tue-tête : «Eurêka», tel Archimède dans sa baignoire... Quoiqu'il en soit, l'on constate qu'il est parti sur son fringant destrier pour prêcher tous azimuts une croisade pour la délivrance des pauvres gens emprisonnés à vie dans les HLM. On le retrouve jusque dans les couloirs de l'Assemblée Nationale clamant qu'il a trouvé la clé de leur prison et que celle-ci est en or massif... L'on rapporte même que ses pairs surpris de l'entendre crier ainsi victorieux et de le voir gesticuler ont été «épâtés». Si les uns ont pensé qu'il était touché par la grâce, les autres l'ont considéré comme possédé du démon.

Voici en résumé quelques bribes de ses déclamations telles qu'elles nous sont parvenues en écho...

Diagnostic : implacable et sans appel. L'Office Public d'Habitations à Loyers Modérés (OPHLM) et ses lotissements ghettos ne sont plus d'époque. Les gens y vivent mal et trop longtemps. L'institution n'est ni financièrement ni humainement rentable pour la société. C'est du gâchis !

Remède : transformer l'OPHLM en Agence Immobilière de Béton Social Libéral (AIBSL).

Principe : donner une autonomie financière à cette «Agence» pour qu'elle n'ait plus à recourir aux subventions publiques. Pour cela, vendons un grand nombre de logements, même à perte, pour constituer une solide trésorerie de départ, ensuite, ce ne sera plus qu'une question de bonne gestion commerciale immobilière du parc. De nombreux Offices ont en effet des HLM en surnombre par rapport au quota obligatoire, des ventes peuvent donc être faites en toute légalité et progressivement en fonction des besoins.

Traitement : à base de trésorerie procurée par la vente d'HLM ajoutée aux loyers encaissés.

1. Pour l'habitation d'«Avant JPG» (le locatif) : l'HLM, ou Habitation à Loyer Modéré conservée (quota), sera entretenue et restaurée. Elle continuera d'être louée à des revenus modestes et aux habitants anciens dans les conditions actuelles.

2. Pour l'habitation de l'ère «Après JPG» (la propriété) : l'HBS, ou Habitation en Béton Social, sera, de préférence à la campagne, constituée par un achat dans un lotissement privé ou insérée dans des constructions le plus souvent réalisées en partenariat public/privé. Cette habitation de qualité sera destinée à l'accession à la propriété et accessoirement à une location sous forte surveillance. Le nouveau locataire devra en effet, en plus de son bail, signer une «charte» de «turnover logement» basé sur son âge, ses revenus et l'évolution de sa famille. En contrepartie, il lui sera garanti un «parcours résidentiel» qui le conduira jusqu'au statut de propriétaire, celui de locataire étant considéré comme dévalorisant

par nature et provisoire.

Résultat garanti : un assainissement général ! Moins de logements, mais de meilleure qualité et mixtes. Le capital de l'Office, devenu Agence, est préservé, voire valorisé. Moins de subventions publiques pour moins de fiscalité générale (défiscalisation) mais aussi moins de charges à répartir grâce à l'accession à la propriété généralisée qui imputera à chaque propriétaire sa juste part. Fin des ghettos, de l'insécurité, de la pensée unique, de l'injustice sociale de la location à vie, c'est le bonheur, la liberté ! Et une réforme qui ne coûtera rien car «le logement paiera le logement» !

Yann Le Croulant

P.S : JPG vient d'inventer le logement à deux vitesses, le HLM et le HBS. Redoutons maintenant que les 2.500 à 3.000 demandeurs insatisfaits n'en inventent une troisième : favelas ou bidonville ! Pour mémoire : 4 nouveaux logements seulement ont été livrés en 2004, 95 autres ont été vendus et beaucoup sont en attente. 200 à 300 logements sont aussi vides pour démolition en attente, de nombreux autres sont condamnés. Très peu de projets de constructions dans l'immédiat. Et surtout une préférence notoire pour la campagne !



Chartres mon désamour

Chartres, ville que l'on veut propre, réglementée, vidéosurveillée comme une ville de Floride pour retraités aisés,

Chartres, ville où le chien roi est louangé mais le SDF ignoré,

Chartres, ville où on s'extasie à longueur de pages sur les canisites mais où on ne parle pas d'accueil pour les démunis,

Chartres, ville où l'eau est bénite et le vin est de messe,

Chartres, ville où on obtient si on pense bien,

Chartres dont le prince serait un consommateur,

Chartres où l'utile, notion concrète, est sacrifié au profit du beau, notion relative,

Chartres pour Kent et Barbie,

Chartres... Stop, j'arrête... J'étouffe.

Marie Tournelle

Diviser pour mieux régner !

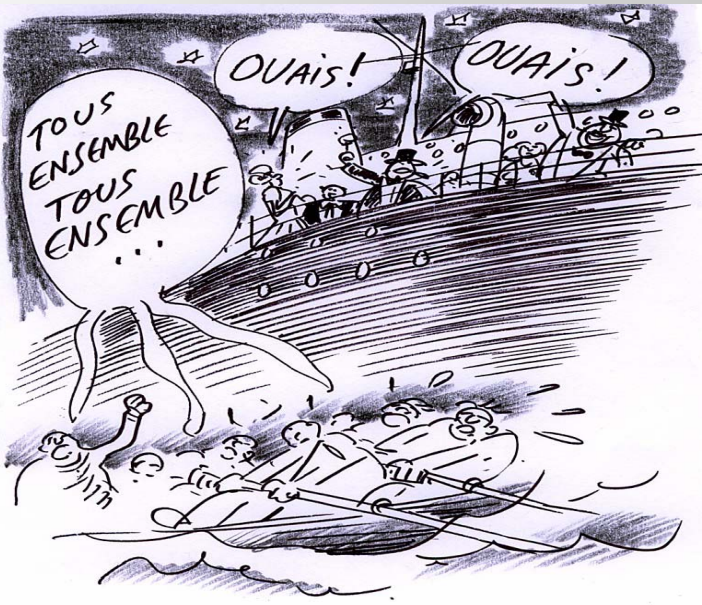
Évitons de monter les lycées d’enseignement professionnel contre les Centres de Formation d’Apprentis ! Même si, suite à la baisse démographique, les établissements cherchent à appâter les jeunes, les deux structures ont leurs spécificités et leurs raisons d’exister.

L’apprentissage répond à un besoin immédiat et ponctuel de main d’œuvre. Oui, mais il répond aussi à une demande d’adolescents rejetés du système de l’Education Nationale traditionnel, ce dernier étant bien content de trouver les CFA pour accueillir ces jeunes dont personne ne veut plus ! A plus long terme l’apprentissage, grâce à la mise en place de filières complètes du CAP/BEP au BTS en passant par le BP ou le Bac Pro, assure la formation des artisans de demain.

L’apprentissage crée des situations de fatigue (...) engendrant de grandes difficultés à se consacrer à la formation théorique. Les apprentis sont salariés, mais quand ils passent la semaine au centre de formation, ils ne sont pas plus fatigués que des lycéens astreints à 36 heures de cours ! Les difficultés qu’ils rencontrent en enseignement général sont le plus souvent dues aux lacunes qu’ils traînent depuis des années et auxquelles l’Education Nationale n’a apporté aucune réponse.

Le nombre de résiliation de contrats est important mais pas énorme (un peu plus de 20%), et 80% des jeunes trouvent du travail à l’issue de leur apprentissage (CAP et BEP). Rares sont les jeunes sortant des CFA à 16 ou 17 ans. Ils sont majeurs pour la plupart. Souvent orientés vers les filières de l’apprentissage à défaut d’autre chose, en rupture scolaire et sociale à leur arrivée dans les CFA, ils reprennent confiance et à leur grande surprise, reprennent goût aux études. Ainsi, entrés initialement pour 2 ans, beaucoup font le choix de suivre les filières et ressortent au bout de 5, 6, voire 7 ans, munis d’une solide formation.

Les apprentis s’y retrouvent, les employeurs aussi. Si certains abusent du système, d’autres transmettent leur savoir et forment les jeunes le plus sérieusement du monde. Les efforts consentis par l’Etat sous forme d’exonérations de charges sociales, de primes à l’emploi, profitent aux employeurs, mais pas aux CFA !



Il ne semble pas inutile de rappeler aussi que certains CFA souffrent de sous-équipement (documentation, informatique, équipements sportifs, locaux inadaptés...) et de conditions de travail rendues difficiles par le nombre important d’apprentis par classe. Mais aussi, malheureusement, d’une image négative dans les médias et au sein même de l’Education Nationale. Or, les CFA sont sous tutelle de l’Education Nationale, qui contrôle les programmes, le déroulement des examens, le niveau de qualification et l’inspection des enseignants.

La baisse des moyens attribués aux lycées professionnels est inadmissible et doit être dénoncée, mais réclamons également aux CFA les moyens de vivre et de remplir leurs missions !

Anne Loubeau et Denys Calu

Cadeau

Anna Gavalda, *Ensemble, c’est tout*, éditions le dilettante, 22 €

Comme cadeau de Noël, Soline, ma fille, m’a offert un roman : "Je ne sais pas ce qu’il raconte, mais j’ai trouvé la couverture très belle !". Effectivement, elle est sympa. Elle montre des morceaux de pastels plus ou moins usés aux couleurs plus ou moins bien assorties, bien rangés dans leur case en mousse ocre clair. Le titre du livre est "*Ensemble, c’est tout*" d’Anna Gavalda. L’histoire réunit quatre personnages.

Paulette, la mémé de 80 ans, qui vit seule dans sa petite maison tourangelle. Elle passe son temps à compter les jours, se sent inutile. Elle attend, assise sur un banc, au fond du jardin, près des clapiers vides, le regard absent. Elle parle à ses fleurs, à ses pieds, à ses salades. Y est-elle condamnée à attendre la délivrance ou va-t-elle se retrouver en maison de retraite ?

Camille, 48 kg, pour 1,73 m, 27 ans, qui à ce train là, va passer entre la colle et le papier, mais il y a quelqu’un dedans ce corps ! Elle est technicienne de surface chez Touclean : elle range, nettoie, balaie, aspire pour survivre. Elle loge au 7ème étage de l’escalier de service d’un immeuble cossu, qui donne sur le Champ de Mars. Elle aussi attend. Quel passé pesant, trop loin, trop sombre l’empêche de manger et d’exister ? Qu’est-ce qui va la faire "s’ébrouer et dynamiter les blocs de granit qui l’empêchent d’avancer depuis des années" ? Comment se rallumera le désir de dessiner, de croquer la vie à travers les autres et les choses qui l’entourent ?

Philibert Marquet de la Durbellière, un grand garçon étrange aux lunettes rafistolées de sparadrap, aux manières martiennes. C’est un drôle de clown triste, d’une

timidité maladive qui bégaye devant les vendeuses. Sa façon de parler, super alambiquée, amuse la galerie à ses dépens. Il vend des cartes postales dans un musée. Il occupe l’appartement de 300 m² de sa grand-mère maternelle Edmée, au Champ de Mars, en attendant que la succession soit réglée. Il y accueille les âmes en peine, "chiens perdus sans collier", en bon Saint Bernard.

Et puis **Franck**, le petit-fils de Paulette, qui l’a élevé quand il fut abandonné par sa mère. Adulte maintenant, il est co-lodataire, mal dégrossi, mal assorti de Philibert "Machin". Il est cuisinier. Il bosse comme un con, il ne peut rien faire d’autre et même s’il le voulait, il ne saurait rien faire d’autre. Il embauche à 8h30 et quitte à minuit avec juste 2 heures de pause l’après midi. Mais quel cuis-

tot !!! Le lundi, son jour de congé, il prend sa moto et va rendre visite à mémé Paulette. Ronchon, bougon, pas intello pour deux sous, au langage direct quelque peu grossier : "- Hé Philou ! C’est quoi la tantouse dans le salon qu’est derrière mon canapé". Qu’est-ce qui va animer ce feu qui couve à l’intérieur ?

Ces quatre personnages sont des éclopés de la vie qui, par le hasard du destin, vont cohabiter dans cette "Arche de Noé" aristo. Au cours du récit, ils vont ouvrir leur boîtes de Pandore, se découvrir, apprendre les histoires des autres, partager leurs expériences, leurs passés. Ils vont dépasser leurs clivages culturels, leurs inimitiés de départ. Grandir, grandir encore, il n’y

a pas d’âge ! "La personne qui émerge en chacun de nous résulte de ce que nous recevons des autres. Le "Je" que nous parvenons à formuler est le produit des "Tu" qui nous ont été adressés" (citation d’Albert Jacquard dans "Le souci des pauvres"). Putain (comme dirait Franck), mais c’est bien sûr : AIMER, c’est tout cela ensemble !

Ça fait plus de soixante ans que je cherche cette réponse. Oui, mais direz-vous, c’est un roman. Chiche, et si j’essayais de m’y coller pour de vrai. Beau défi pour ma dernière ligne droite ! Merci, Chérie !

Mauricette Girard



Le débat sur «Le pouvoir est-il une drogue ?» n’a pas fait recette samedi 5 mars : nous ne sommes qu’une dizaine à participer au Café Politique... Au cours de la première partie du débat, les participants s’accordent pour reconnaître que l’exercice du pouvoir dérive souvent vers le cumul des mandats, la volonté de se maintenir coûte que coûte, l’autoritarisme et la tendance à se servir plutôt qu’à servir ses concitoyens.

La contradiction est apportée en seconde partie, par un sympathisant du PS, qui accuse

EC de grande naïveté : «Lorsqu’on accède au pouvoir, tout le monde sait bien que c’est aussi pour se servir, on ne peut pas empêcher le copinage !». Plusieurs répliquent : «Nous croyons pourtant qu’il est nécessaire de moraliser la politique, sinon les électeurs se détourneront encore plus d’elle !». Un seul élu municipal (d’opposition) est présent à ce débat : le Luisantais Gérard Prier. Il est décidé à passer la main après deux mandats : «Le pouvoir sur le plan local, c’est beaucoup de contraintes !». Place aux autres ! Désormais, Gégé Prier compte s’investir dans un ambitieux projet associatif de Maison des handicaps. Comportement assez rare pour être remarqué et salué !

Les Calu

«Notre problème n’est pas le vôtre»

Bob Boulanger, adjoint à l’urbanisme, et William de Sterk, habitant du quartier des comtesses, ne devraient pas partir en vacances ensemble encore cette année. Courant 2004, le second avait alerté la mairie de Chartres sur les problèmes de stationnement et de circulation qui gangrènent son cadre de vie.

Le grutier municipal en chef lui a répondu le 8 décembre dernier. Extraits. «Le stationnement rue de Loigny-la-Bataille est réglementé et la Police Municipale sera saisie afin de déployer des patrouilles supplémentaires... Le stationnement payant ne peut-être envisagé, les rues ne faisant pas partie des zones payantes objet de la délégation de service public... Enfin, il est difficile de mettre en sens unique la rue des Comtesses, car, ...elle correspond à une voie de circulation utilisée par les habitants des autres communes de l’agglomération. Cette hypothèse

ne peut être que l’aboutissement d’une concertation complexe menée entre les communes de Chartres et de Luisant (ndlr : c’est bien connu, les Luisantais sont hermétiques au changement)...

Le trublion des Comtesses lui a alors retourné cette missive : «Ayant un peu de temps à perdre, et ne me faisant aucune illusion, dans la mesure où notre problème n’est pas le vôtre... Vos arguments de fin de non-recevoir, concernant le problème critique du stationnement rue de Loigny-la-Bataille relèvent d’une volonté manifeste de ne rien vouloir faire. Je referme donc provisoirement ce dossier, qui ressortira forcément un jour ou l’autre. J’attends le proche avenir où ce dossier sera traité par une autre équipe que celle actuellement en place...». Et pan...

Urgence pour l’hôpital !

Le hall d’accueil est sinistre : un revêtement de sol abîmé et usé, des lames de faux-plafond tordues et jaunies, plus loin dans les couloirs, des dalles de faux-plafond sont carrément manquantes ! La salle d’attente, animée d’éclairages blafards, est surchargée de parents patients, dont certains attendent debout faute de chaises (l’un d’eux se plaint d’attendre depuis quatre heures !). Des lits dans les couloirs, des chambres minuscules dans lesquelles il n’y a pas la place pour une petite armoire. La manivelle du volet roulant est cassée, les passages de portes sont marqués par les coups répétés, la peinture

écaillée. La tapisserie jaunie est constellée d’emplacements de fixations et chevilles diverses inutilisées. Pour terminer le tableau, le drap qui protège le malade est usé et troué ! Nous sommes au service des urgences à l’hôpital Pasteur de Chartres (ainsi baptisé en grandes pompes en 2003 par le ministre de la Santé Jean-François Mattei et Jean-Pierre Gorges). Il paraît que de nombreux pays nous envient notre système de santé... C’est d’autant plus dommage que lorsqu’on va à l’hôpital, c’est le plus souvent par les urgences qu’on y entre, et ce type d’accueil n’est pas fait pour arranger le moral du malade !

Denys Calu

Humeur

La peste soit sur les médias qui nous bourrent le mou sur les religions. Le summum est atteint ces jours-ci par l’événement que vous savez... Les drapeaux de notre République vont aussi signifier notre chagrin (!). Je n’en peux plus de ce retour du religieux partout, toujours et à propos de tout !!! Et quand je pense qu’on a emmerdé quelques fillettes portant le foulard, car cela était une insulte à la laïcité de la France... Et comme le choix du prochain va durer un certain temps, les journaux télé ont du boulot en perspective sur le sujet ; et puis il y a encore l’autre vieillard du paradis fiscal de Monaco... J’aurais honte d’être journaliste !

Janine Orssaud

On n’est jamais mieux servi

que par soi-même ! Décret du 14 janvier 2005 portant nomination à la Cour des comptes. Le Président de la République, sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l’Economie, des Finances et de l’Industrie, décrète : article 1. **Mme Clara Gaymard**, conseillère référendaire de 1^{ère} classe à la Cour des comptes, en détachement en qualité d’ambasadrice itinérante, déléguée aux investissements internationaux, est nommée conseiller maître (hors tour). En cette qualité, Mme Gaymard est maintenue en détachement. Le Premier ministre et le ministre de l’Economie, des Finances et de l’Industrie sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l’application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française. Et c’est signé : Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et ...**Hervé Gaymard !**



L'Aiguillon

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay
28000 Chartres

Ils ont bossé pour L’Aiguillon 51 : Pascal Legeay, Dominique Chéron, Anne Loubeau, Elisabeth et Denys Calu, Jean Derennes, Jean Balance, William de Sterk, Claude Joly, Yann Le Croulant, Philip Lafeuil, Maurice Bourdin, Georges Treilhout, Fred Morisson, Noël Billard, Eric Aragon, Françoise Delabre, Alain Patelin, Marie Tournelle, Franck Carrey, Janine Orssaud, Christophe Muzzin, Mauricette Girard, Gérard Leray, Dimitri Keltchewsky Isabelle Honoré et Chantal Vinet.
Pour contacter L’Aiguillon : aiguillon.info@free.fr

Points de vente fixes

A Mainvilliers : **le Jourdan** (rue de la République).
A Lucé : **le Cosmos** (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.
A Chartres : **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy), **le Jeanne d’Arc** (place Jeanne d’Arc).
Et bien sûr, chaque samedi, sur le marché de la place Billard.

Je m’abonne ! J’adhère !

- ° Je m’abonne à L’Aiguillon pour 14€ (11 n°s/an), frais de port inclus.
 - ° J’adhère à EC pour 8€.
 - ° Je m’abonne et adhère pour un total de 20€.
- (règlement par chèque à l’ordre d’Énergies Citoyennes)
Nom/Prénom :
Adresse :

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

La petite presse, révélateur démocratique

Au temps où la gauche était encore au pouvoir, Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, avait nommé Eric de Montgolfier procureur de la République à Nice pour s'occuper de dossiers sensibles. Durant cinq années et après un énorme travail d'investigations, ce proc' incorruptible a réussi à venir à bout d'un réseau puissant de malfaisans. Il affirme qu'il doit sa réussite à la petite presse niçoise. «Sans le soutien et le concours des médias associatifs, je n'aurais pas pu vaincre tous les éléments mafieux auxquels j'étais confronté. Il me fallait des relais». Il insiste : «la petite presse est un outil indispensable pour le bon fonctionnement de la démocratie, c'est le révélateur de la démocratie».

Respect, Monsieur. Toute notre gratitude aux hommes de loi qui prônent et défendent la liberté d'expression, élément indissociable de notre république. Saluons aussi le Service Public pour cet excellent reportage d'informations.

Claude Joly

Tribunal de Nice : quand la justice dérape, Reportage France 3, Pièces à conviction, magazine présenté par Elise Lucet, 1^{er} mars 2005.



Les prochains conseils municipaux dans l'agglomération

A Chartres : 14 avril, 26 mai, 23 juin ; à Lucé : 12 mai ; à Mainvilliers : 12 mai ; à Lèves : 12 mai ; à Luisant : 26 mai ; à Champhol : non connu ; au Coudray : non connu.



⇒ **UDF.** Isabelle Diveki et Yveline Legendre préparent l'avenir post-morlandesque. Plutôt que de s'accoquiner avec l'UMP locale qui roule à fond pour le maire délinquant, elles ont récemment adhéré à l'UDF. En apprenant la nouvelle, François Bayrou aurait fait une tentative de suicide...

⇒ **Merci qui ?** Sans les recours administratifs déposés par l'Adicca (Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération) et le marquage à la culotte pratiqués par l'opposant Claude Joly et l'association *Energies Citoyennes* à cause de l'incompétence de gestion de la bande à Morland, jamais la Ville n'aurait eu besoin de recruter un juriste en 2004.

⇒ **Hasard.** Le commissaire aux comptes chargé de valider les finances de l'association sportive *Les Gants Lucéens* s'appelle Bernard Foyart, dont l'adresse professionnelle (cabinet AECA) se trouve au 58 rue du Grand Faubourg à Chartres... L'Aiguillon constate simplement que ce monsieur a été l'expert comptable de l'Imprimerie de l'Indre à Argenton-sur-Creuse, assassinée par la famille Morland qui s'était servie de l'entreprise comme une pompe à fric perso.

⇒ **Logo.** Le club sportif Lucé Pétaque 28 utilise sans vergogne le logo de la Ville. Normal, Morland qui aime à caresser dans le sens du poil ceux à qui il doit ses élections de 2001 est le président d'honneur de l'association...

⇒ **Le droit, rien que le droit.** Claude Joly a patienté presque quatre mois pour obtenir de Morland communication* des bilans financiers du club sportif *Les Gants Lucéens*, le mieux subventionné de toutes les associations locales. Mais que de péripéties pour en arriver là ! La dernière s'est produite le 7 mars quand Joly s'est fait virer du bureau municipal où était jalousement conservé le

dossier. «Je reçois seulement sur rendez-vous», lui a asséné le responsable (!). Une plainte appuyée auprès du directeur général des services et la menace de révéler l'abus de pouvoir aux médias locaux ont heureusement contribué à débloquer la situation. Et le lendemain, on déroulait le tapis rouge devant Joly et on lui remettait les précieux documents avec des sourires forcés...

*Article 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales : «tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération».

⇒ **In Gaude we trust**.** Ce pourrait être la nouvelle devise de Jacques Morland, expert en ma-

octobre 2005 à 14 heures devant la cour d'appel de Versailles dans l'affaire de prise illégale d'intérêts pour laquelle il a été condamné en première instance pénale à 8 mois de prison avec sursis, 15.000 euros d'amende et une peine d'inéligibilité de 10 ans. En apprenant la nouvelle, Isabelle Diveki a blêmi : c'est qu'elle avait prévu de piquer à Morland son fauteuil de maire dès la fin de ce printemps.

⇒ **Positive attitude.** Comme Raffarin, Jackie Plault ne veut pas mourir. Alors, Papy fait de la résistance. A défaut de pouvoir (et de savoir) faire autre chose, le 1^{er} adjoint, responsable de la politique de la Ville et de l'Emploi, se paye une page de propagande dans le dernier *Lucé Info*. Evidemment, il s'abstient d'évoquer son bilan de quatre ans, qui est absolument nul ; il préfère vanter «l'excellence de [ses] rapports» et sa «parfaite convergence de vues» avec Gorges. Et de lui rouler une pelle en s'exaltant : «Notre union avec Chartres est source de progrès et non de soumission». La langue de bois est décidément l'arme préférée des gouvernants impuissants...

⇒ **Le fric d'abord.** Trois mois qu'Isabelle Diveki mange dans la main de Morland. Par-dessus tout, elle veut récupérer ses indemnités d'adjointe confisquées par Morland au plus fort de leur étripage hivernal au sujet des centres sociaux. Si jamais Morland a deux sous d'intelligence, la dame n'est pas prête de banquer...



gouilles immobilières. De fait, il y a du blé à se faire sur le foncier lucéen. Du coup, les promoteurs Gaude (Josiane et Michel) se rabibochent et mettent le grappin sur les projets urbanistiques de la mairie qu'ils trouvent "very Gaude". L'Aiguillon souhaite donc "Gaude luck" aux arpètes Maini et Minsky...

** Nous croyons en Gaude.

⇒ **Iznogaude.** Morland pourrait comparaître le 20

L'Aiguillon 52, à paraître début mai, sera à marquer d'une croix blanche : , vous y lirez une interview exclusive d'Olivier Laurans, pilote de rallye municipal.

Vidéosurveillance, vidéoprotection, vidéogardiennage...vidéogag

Fiscalité régionale Les fauchés volontaires

Dans *L'Aiguillon 50*, Bernard Farion, conseiller régional PS, a tenté de démontrer le caractère inéluctable de l'augmentation de la part régionale dans la fiscalité locale. Une autre vision est ici argumentée.

Région Languedoc-Roussillon : plus de 50 %, Ile de France : + 23 %, Centre : + 15 %... Franchement, les transferts de charges, unilatéralement décidés par le gouvernement sans les accompagner des transferts financiers y afférents, sont-ils suffisants pour faire gober la pilule amère ? En compensant le désengagement de l'État, les conseils régionaux et généraux largement dominés par le PS endossent les choix ultra-libéraux de l'UMP. De surcroît, ils font supporter ces erreurs politiques par les seuls contribuables français. Il me semblait que tel n'était pas le message adressé par les électeurs à ceux qu'ils ont élus. Il serait sans doute préférable de laisser les citoyens juger de l'efficacité d'une telle politique de bulldozer gouvernemental en démontrant, que le quotidien des Français est entaché non pas d'une mauvaise volonté ou gestion des exécutifs régionaux mais bel et bien du sceau d'une doctrine de liquidateurs de services publics.

Si les régions de gauche ont choisi dans un bel ensemble d'augmenter une seule fois les impôts, pourquoi n'ont-elles pas aussi unanimement décidé d'un même taux ? Pourquoi tant d'é-

cart ? Est-ce raisonnable d'augmenter dans ces proportions (quand bien même cela ne représenterait que 8 euros annuels par foyer fiscal) ? Ne confondons pas les revenus des Français avec ceux des faramineux profits des entreprises du CAC 40. Seuls les actionnaires de ces dernières ont vu leurs revenus augmenter dans les mêmes proportions, pas ceux des salariés qui acquitteront les impôts régionaux.

De plus, les augmenter une seule fois permettrait de ne plus les augmenter à l'avenir. Belle affaire ! Que sait-on des futurs projets gouvernementaux ? Ne nous réserveraient-ils pas encore quelques surprises ultralibérales ? Les augmenter en une seule fois permet-il d'éviter l'écueil de la présidentielle ? Serait-ce à dire que l'Alsace, la seule région encore à droite, qui a fait le choix d'étaler une augmentation comparable à celle du Centre de 2,5% chaque année pendant les six ans du mandat, ne sait pas tenir son agenda et a décidé de faire perdre cette élection à l'UMP ? Enfin, pourquoi anticiper dès 2005 l'aléatoire, parce que promise par Chirac pour 2006, suppression de la taxe professionnelle ?

Il faut refuser le principe même de l'augmentation des impôts régionaux, sinon qui, au PS, pourrait facilement récuser la célébration du libéralisme ?

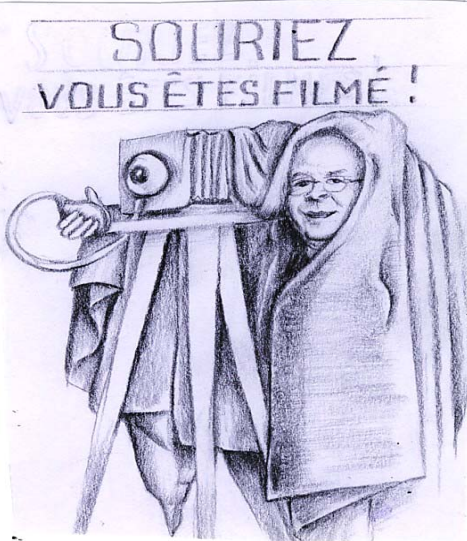
Philip Lafeuil

Je me souviens d'un temps ancien, d'avant 1984, où mon professeur de lettres, au lycée, nous avait fait étudier un livre d'anticipation - 1984 - qui avait été écrit à la fin des années 1940 par l'écrivain anglais George Orwell. On y découvrirait une société complètement contrôlée par un ordinateur surpuissant - le fameux *Big Brother* - guettant les faits et gestes des citoyens. Mais peut-on encore parler de citoyens dans ce cas où on observe la vie quotidienne des autres, dans un but répressif, tout un chacun étant un délinquant en puissance, dans l'esprit des «dirigeants» ?

A cette époque, nous avions la faiblesse de croire que ce scénario était un produit intellectuel intéressant, futuriste, et qui amenait une réflexion sur les libertés individuelles. A seize ans, on a envie de croire à la liberté, au respect des autres et à l'amélioration de notre monde ; sinon, à quoi cela sert-il d'être un «jeune», comme on dit dans le langage commun ? Quelques décennies plus tard, le fait que chacun peut amener à son prochain une certaine idée de la solidarité ne m'a pas encore complètement abandonné, et me pousse à écrire ce «cri de la pensée».

Revenons-en à ce récit orwellien. Vous n'avez sans doute pas manqué de vous apercevoir que la mise sous caméras de la ville de Chartres a commencé. Nous avons même droit à un avertissement lorsque nous pénétrons sur le territoire chartrain, par le biais d'un panneau spécial («ville sous protection vidéo - city...»), même en anglais ! La classe, non ?). Nous pourrions nous croire

en plein Far West, avec les panneaux indiquant les spécialités locales. Il est vrai que Gorges Orwell aime beaucoup le cinéma ! Il faut voir les mises en scènes des conseils municipaux sur Internet, admirer aussi les nombreuses photos du «conducator» dans l'organe de propagande Votre Ville, constater le remplacement d'un cinéma art et essai par une usine à images... Esti-



mons-nous heureux, la peine de mort n'a pas encore été réintroduite sur le territoire beauceron !

Ce dispositif de prétendue «protection», plutôt que «surveillance» me choque et me semble inutile. Pourquoi ? Je pensais que ce système ne pouvait être institué que dans des communes dirigées par des anciens repris de justice (Levallois-Perret, avec un certain Balkany, par exemple...), ou par des gens soucieux de «surfer» sur la

vague sécuritaire (qui a si bien servi à «notre Président» et à Sarkozy). A quoi vont servir ces caméras ? A RIEN ! Faudra-t-il être assez idiot pour perpétrer un mauvais coup alors que l'on sait qu'un gros œil vous surveille ? Autant aller commettre ce larcin un peu plus loin !

Je ne suis pas vendeur de shit, braqueur de sac à mémé, de portable, je ne me gare pas devant des sorties de voitures, bref, je ne suis pas un apprenti délinquant, mais ces caméras ne me disent rien qui vaille, surtout mettre un instrument de contrôle entre les mains de responsables locaux qui ont prouvé tellement leur savoir faire pour manipuler les informations, faire de l'image un instrument de communication.

Combien de SMIC (oh, le gros mot !), de mètres carrés (dans le VI^{ème} arrondissement de Paris), de frais de bouche chiraquiens, d'indemnités d'adjoints, pour payer chaque mois ce système ? J'en appelle à la conscience citoyenne des lecteurs ; faites passer le message autour de vous : refusons ces caméras, manifestons-nous auprès des autorités locales, inventons des actions de sensibilisation pour les habitants qui ne lisent pas encore *L'Aiguillon* (il y en a !) . Envoyez vos réactions, vos idées sur le site du journal et fomentons la réplique ! Pour que 1984 demeure seulement une œuvre littéraire et pour que Chartres ne soit pas polluée, défigurée. Une fosse à voitures géante, ça suffit ! Pourquoi pas un maire voyeur, libéral, irrespectueux des autres, pendant qu'on y est ? Restons jeunes, ça urge !

Fred Morisson

NON c’est NON !

J’ai mon ulcère qui se réveille, ça m’apprendra à écouter *France Info*. J’ai découvert que j’étais un salaud (pour Bernard-Henri Lévy), un danger pour l’avenir du monde (pour Martine Aubry), et plus globalement un con (pour tous les partisans du «oui» qui, eux, ont compris le vrai sens du Traité Constitutionnel européen). Est-ce que je dis que Martine est une crétine ? NON. Que Jean-Marie est un pourri ? NON. Je pensais juste défendre des convictions basées sur la lecture du document avec le peu d’intelligence qui me caractérise.

Pas de chance, je n’ai rien compris. Ce que *Radio Collabo* m’a fait comprendre, c’est que voter NON, c’est voter contre l’Europe (pas une Europe mais l’Europe !). Ce n’est pas un traité, c’est LE TRAITÉ ! Il n’y a pas de place pour un autre traité. Circulez, y a rien à voir !

De toute façon, j’avais tout faux dès le départ, puisque même les morts auraient dit «oui», enfin presque tous. Pour le «oui» : Mitterrand, Jules Verne, le pape et tant d’autres humanistes. Pour le NON, je suppose Staline, Jack l’éventreur, Pol Pot, Didier Six (il n’est pas mort mais il devrait l’être : rappelez-vous, il avait raté son penalty en demi-finale de la coupe du monde de foot en 1982 à Séville) ainsi que les autres damnés de la terre... C’est délirant et écœurant. Dire qu’on va en avoir pour deux mois comme cela...

J’assure de mon soutien tous les partisans du NON qui seront encore vivants à l’aube du référendum, car, pour moi, NON c’est NON !

Pascal Legeay

Petit comparatif lexical

Philippe Monti, membre du Conseil Scientifique d’ATTAC, nous a transmis un tableau qui comptabilise le nombre de fois qu’apparaissent les mots ci-dessous dans la constitution de la 5^{ème} République française et dans le Traité Constitutionnel européen (hors annexes). Lorsque l’on compare, la philosophie ayant pré-

	Constitution française	TCE
Banque	0	176
Marché	0	88
Concurrence/Concurrentiel	0	29
Capitaux	0	23
Commerce/Commercial	2	38
Libéralisation/Libéral	0	9
Marchandise	0	11
OTAN	0	3
Terrorisme	0	10
Laïc/Laïque	1	0
Peuple	6	0
Peuples	1	6
Privé	0	9

Point de vue

Il faut rendre le PS aux socialistes !

Depuis que ma conscience politique s’est éveillée, je suis socialiste, et j’avais même adhéré au PS alors que j’avais tout juste dix-huit ans. Aujourd’hui, mes convictions sont intactes, mais je ne me reconnais plus dans les principaux dirigeants du PS. A mon grand regret, je ne peux donc pas réintégrer un parti qui limite son action à donner un visage humain au libéralisme.

Il y a ici une contradiction inacceptable, car on ne peut pas être socialiste et approuver le modèle opposé, le libéralisme. Pourtant, depuis plusieurs années, Lionel Jospin puis François Hollande et d’autres encore tentent de rendre crédible cette contradiction basique. C’est le cas pendant la campagne pour la présidentielle de 2002 quand le candidat Jospin annonce que s’il est élu président sa politique ne sera pas socialiste mais socio libérale...

François Hollande s’effusque d’avoir été chahuté à Guéret (Creuse) lors d’une manifestation en faveur des services publics, alors que depuis

des mois il fait campagne en faveur du traité constitutionnel européen dont l’un des principaux objectifs est la disparition du service public. Si ce n’est pas être en contradiction avec soi-même, cela y ressemble beaucoup !

C’est pourquoi je crois qu’il est temps pour vous, messieurs les sociaux démocrates adeptes du libéralisme, de faire enfin preuve d’honnêteté intellectuelle et donc de quitter le PS pour rejoindre le camp libéral. En agissant ainsi, vous permettrez sans doute aux nombreux socialistes de conviction, comme moi, de réintégrer le parti qui aurait dû toujours être le leur : le Parti Socialiste !

C’est en caressant cet espoir utopique, peut-être, que je vous demande, messieurs, de rendre le PS aux socialistes. Cela permettrait au parti de faire ouvertement campagne pour la construction d’une Europe sociale dont nous sommes beaucoup à rêver. Ce qui passe, bien entendu, par le «NON» au référendum du 29 mai prochain.

Christophe Muzzin

A cause d’elle, le camp du «OUI» transpire à grosses gouttes La directive européenne Bolkestein*...

...vise à faciliter la libre circulation des prestataires de services et à donner aux entreprises le droit de s’établir librement parmi les différents pays de l’Union européenne. Ainsi, une entreprise installée en France ou au Royaume-Uni doit pouvoir travailler librement en Pologne ou en Hongrie. Mais la directive suscite le débat parce qu’elle pose le «principe du pays d’origine» : les services fournis par un prestataire étranger membre de l’Union européenne seraient facturés dans le pays d’accueil aux conditions de son pays d’origine. D’où le tollé actuel, notamment en France, sur le risque de concurrence sociale venu

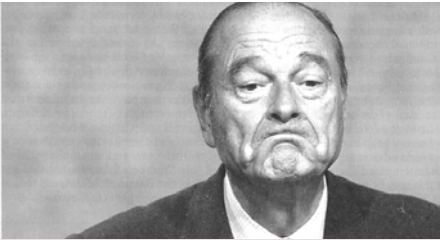
des pays de l’Est et de remise en cause des acquis sociaux.

* du nom de l’ancien commissaire européen Frits Bolkestein (libéral néerlandais). la «DB» concerne les services de conseil en management et gestion, de certification et d’essai, de maintenance, d’entretien et de sécurité des bureaux, le domaine de la publicité, les services de recrutement, y compris les agences d’interim, les agents commerciaux, le conseil juridique ou fiscal, les services liés à l’immobilier, les services de construction, d’architecture, la distribution, l’organisation des foires, la location des voitures, les services de sécurité, les services dans le domaine du tourisme, de l’audiovisuel, les centres sportifs, les loisirs, les services liés à la santé, les services à domicile...

The French president

Jacques Chirac, socialist

Cf : Humeurs, p.7



TCE : notre article «préféré» Le plus important,c’est le fonctionnement du marché !

«Article III-131 : Les Etats membres se consultent en vue de prendre en commun les dispositions nécessaires pour éviter que le fonctionnement du marché intérieur ne soit affecté par les mesures qu’un Etat membre peut être appelé à prendre en cas de troubles intérieurs graves affectant l’ordre public, en cas de guerre ou de tension internationale constituant une menace de guerre...»

TCE : le procès des refusards

Mainvilliers, 14 mars, réunion publique de l’Appel départemental pour un NON de gauche.

Des syndicalistes, des élus, des retraités, des socialistes refusards, et même des jeunes UMP, tous citoyens, étaient venus pour échanger et surtout comprendre ce qu’ils pouvaient du traité constitutionnel européen qu’on leur demande d’approuver alors qu’il est paradoxalement rédigé dans un sabir technocratique que seuls les économistes peuvent comprendre. Faut-il pour autant s’avouer vaincu par le camp du «oui» ? Non, si l’on en juge par le glissement sémantique de la majorité gouvernementale qui fustigeait il y a peu tous ceux qui ne voteraient pas «oui» et qui maintenant tente de culpabiliser ceux qui feraient «la connerie» de voter «non». C’est bien la preuve que les résultats de sondages occultes semblent démontrer la forte montée en puissance du «non» parmi la population française.

Pourquoi dire «non» ? Parce que l’on vous explique que ce traité, si imparfait soit-il, n’est pas «gravé dans le marbre», qu’il serait améliorable une fois la gauche revenue aux commandes de l’Etat. Admettons. Comment alors transformer la part belle occupée dans ce traité par le libéralisme, la libre

concurrence érigée en système politique orchestrée par la Banque Centrale Européenne, en vision plus sociale de la construction européenne ?

S’il fallait n’en retenir qu’un, l’a priori séduisant référendum d’initiative populaire prévu dans ce traité constitutionnel ne tient pas ses promesses démocratiques face aux restrictions draconiennes imposées pour que la Commission européenne s’en saisisse. Il faudrait recueillir un million de signatures de citoyens européens. Bon. Il faudrait que la Commission accepte de présenter un amendement de la Constitution européenne. Et surtout, il faudrait que cet amendement soit conforme à la constitution. Dans ces conditions, comment voudriez-vous, par exemple, revenir sur la privatisation des services publics de l’énergie parce que plus d’un million de citoyens se rendraient compte au bout d’un certain temps que ça ne fonctionne pas, si l’Europe a inscrit dans son texte fondateur («graver dans le marbre», oui) le principe de sa mise en concurrence ?

C’est à ce moment-là que les jeunes UMP sont sortis de la salle, écœurés par les ravages de la doctrine de leur parti.

Philip Lafeuil

Lèves, 24 mars 2005, conférence de Bernard Cassen, fondateur d’ATTAC

Dire NON au référendum du 29 mai !

Ici, on n’est pas devant la messe télévisée : Bernard Cassen, une heure trente durant, entraîne son auditoire dans une lecture vigilante du texte de la future Constitution européenne, dont l’objectif officiel est l’harmonisation de l’Europe à 25. Ce traité est-il vraiment garant des libertés, des droits, de la justice sociale ?

- Il est d’abord **irréversible**, tout amendement supposant l’unanimité des 25.

- Il **dessaisit les gouvernements et parlements nationaux** au profit de la Commission européenne (c’est elle qui légifère, non le Parlement !) qui, par ses directives, assigne les objectifs à atteindre. La machine est déjà lancée : Christian Pierret, ministre de gauche, a dû signer en 2000 la directive libéralisant le trafic postal. Toute aide publique sera

dorénavant interdite (ce qui avait permis de renflouer Alstom, par exemple).

- Il **impose un modèle économique unique**, (du jamais vu, sauf dans la Constitution de l’URSS !), **ultralibéral**, puisque fondé sur la «libre concurrence non faussée». Un gouvernement national élu sur un programme social ne pourra l’appliquer sans être passible des sanctions européennes (Cour de Justice), ce qui le condamne au renoncement (et au risque de détourner plus que jamais le peuple des urnes), ou bien à l’affrontement majeur et à la rupture avec l’Europe.

- Il **met fin à la notion de service public** au profit de SIEG, Services d’Intérêts Economiques Généraux.

- Il **réduit les droits sociaux** inscrits actuellement dans la Constitution

française : **droit de travailler** (et non plus droit au travail); droit au logement, au divorce, à la contraception ne sont plus inscrits.

- Il **enjoint à tous les Etats d’augmenter leurs crédits militaires**.

Pour arrêter cette machine infernale, pour maintenir la pression contre la directive Bolkestein, **qui n’est pas retirée (!)**, pour exiger un autre traité, qui offrirait **une perspective dynamique de réunification du non antilibéral et du oui social(iste), VOTONS NON !** Les traités antérieurs courent de toute façon jusqu’en 2009 et, même dénigrés aujourd’hui par leurs propres auteurs, signataires aussi du TCE, ils demeurent pour l’instant un moindre mal.

Chantal Vinet

Point de vue

L’intégration de la Charte des droits fondamentaux dans le TCE est une des rares avancées dont les défenseurs du OUI peuvent se targuer. Sauf que des thèmes comme «le droit à la vie» ou «la consultation des églises» ou encore le droit à manifester publiquement sa foi sont, à mon sens, un recul par rapport à notre fonctionnement européen actuel. Cette constitution encadre essentiellement l’économie et le marché, et fait de la libre concurrence un dogme (articles I-3-2 et III-178). Les services publics, eux aussi, sont soumis à la concurrence (articles III-122 et III-166 et 167), au risque de rompre l’égalité de traitement entre les citoyens. L’harmonisation des politiques sociales n’est plus envisageable puisqu’il faudra une improbable unanimité (articles III-210-2a, II-111-2, et II-112-6).

D.C.



Le prochain Café Politique aura lieu **samedi 7 mai** au café Floribar, rue de la Clouterie, à Chartres, de 17 à 19 heures, sur le thème :

Si le «OUI» l’emporte, quelles conséquences pour les Français ?



Franck Carrey revient de Tchétchénie

Pour que coule l'eau à Chalaji

Situé à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Grozny, en limite de districts d'Ourous-Martani et d'Atchkoy-Martani, Chalaji est un village ordinaire de Tchétchénie. Ordinaire, parce que les exactions qui y sont commises par les forces russes et les miliciens de Ramzan Kadyrov, vice-premier ministre du gouvernement pro-russe et détenteur du vrai pouvoir, celui des armes et de l'argent, sont les mêmes que partout ailleurs en Tchétchénie. Parce que la misère y est la même, parce que la survie y est aussi difficile au quotidien ; parce que, simplement, mettre un pied dehors l'hiver, c'est s'engluier dans le borborygme que chaque rue, sans exception, est devenue par suite des passages répétés des blindés et de l'absence totale d'entretien de la voirie.

Mais, comme si cela ne suffi-

rait pas, un campement militaire de l'armée russe a été installé dans une usine désaffectée, à proximité de ce village. Bien sûr, des campements de l'armée russe, il y en a beaucoup en Tchétchénie. Mais celui-ci englobe le paysage d'eau potable qui desservait le village. Conséquence, seuls deux robinets installés dans la rue permettent l'approvisionnement en eau des quatre mille cinq cents habitants ; encore les coupures sont-elles fréquentes et imprévisibles. Et l'eau peut parfois contenir des débris ou des substances toxiques. Quant à la rivière qui passe à proximité, son accès est très dangereux, car miné ; mais de toutes façons, l'eau qui y coule, rare et boueuse, au moins à cette saison, ne peut pas être utilisée. Enfin, des camions militaires russes apportent occasionnellement de l'eau de qualité suspecte à l'école principale du village.

A la demande d'Aïchat, réfugiée originaire de Chalaji, trois associations, le *Convoi Syndical*, *Energies Citoyennes*, et *Medina*, ont décidé d'intervenir afin de rompre ce cercle vicieux. En effet, il est possible de réaliser un forage dans le terrain immédiatement adossé à l'école, ce qui offrirait les avantages suivants : distribution d'eau de bonne qua-

lité, en quantité normale, aux quatre cent soixante-quinze enfants de l'école ; possibilité pour tous les habitants du village de venir s'approvisionner ; paysage protégé, dans l'enceinte de l'établissement.

Une mission de reconnaissance a été effectuée sur place par *Medina* les 8 et 9 mars derniers. Elle a permis de prendre contact avec Raykhana, directrice de l'école depuis l'assassinat du précédent directeur par les soldats russes à un point de contrôle, et de visiter les lieux. La profondeur du forage est évaluée à une quarantaine de mètres, le coût des travaux entre huit et dix mille euros. Il est aisé de trouver une entreprise susceptible de les réaliser rapidement. Notons enfin que l'administration locale, dirigée par un ancien professeur de l'établissement, n'opposera aucune résistance au projet. Celui-ci sera suivi grâce aux missions régulières de *Medina* et du *Convoi Syndical*, aux contacts téléphoniques avec la directrice de l'école et aux éventuelles visites du correspondant local de *Medina*.

Mais pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de donateurs. Nous nous engageons à les informer régulièrement de l'avancée et du succès des travaux. Et d'avance, nous leur apportons les remerciements des habitants de Chalaji.

Franck Carrey,
Association Medina



En attendant le puits, comment récupérer l'eau à Chalaji

Humeurs

⊗**«Jusqu'au fond des chiottes»***. Chirac aggrave son cas. Lui qui était «seulement» soupçonné d'avoir commis des actes de délinquance s'affiche aujourd'hui ouvertement complice d'un criminel contre l'humanité en recevant à l'Elysée le boucher Poutine responsable du martyr tchéchène.

* Poutine a dit à propos des Tchétchènes : «Je buterai les terroristes jusqu'au fond des chiottes».

⊗**Provoc'**. Le gouvernement, fier, sûr de lui et dominateur, fait de la provocation. Ce propos solennel a été adressé à tous les Français pour les motiver dans leur déclaration de revenus de l'année 2004 : «Nous prenons devant vous l'engagement d'œuvrer pour que chaque euro dépensé en votre nom soit un euro réellement utile, au service de notre pays et pour l'avenir de nos enfants...». Et c'est signé Gaymard, viré du ministère des Finances pour avoir surtout cherché à servir sa famille et ses enfants...

⊗**Guignols**. Le «oui» de Gauche se porte tellement mal que ses supporters en sont réduits aux expédients : Hollande pose avec Sarkozy à la Une de *Paris Match* (édition du 17 mars), Lang appelle ses amis du showbiz à la rescousse, dont Bernard-Henri Lévy et la plantureuse Emmanuelle Béart. Au train où vont les choses, la veille du référendum, il ne leur restera plus qu'à enlever le bas en guise d'argumentaire...

⊗**Girouette**. L'ex-jospiniste Manuel Valls, maire d'Evry (Essonne), viré de la direction du PS pour avoir prôné le «non», a finalement décidé de voter «oui» le 29 mai. Pour sauver l'unité du parti ou pour récupérer la bonne place ?

⊗**Socialist ?**. «Jacques Chirac, socialist» (cf p.6). C'est le titre d'un long article de synthèse paru le 19 mars dernier dans *The Economist*. Le très conservateur hebdo britannique affirme que le président français se situe beaucoup plus à gauche que l'Anglais Blair, l'Espagnol Zapatero et l'Allemand Schröder. Et puis, n'avez-vous pas remarqué comme Chirac et la bande à Hollande se font les yeux doux depuis quelques temps ? En clair, Chirac pourrait obtenir l'investiture du PS contre l'UMPiste Sarkozy pour la prochaine présidentielle. Bah, ce ne serait pas une première : rappelez-vous le soir du 21 avril 2002...

⊗**Cata**. Selon une dépêche Agence France Presse du 27 février 2005, "la rémunération brute du nouveau ministre des Finances Thierry Breton en tant que PDG de France Télécom s'est élevée à 1.347.374 euros en 2003, selon le rapport annuel disponible sur le site Internet du groupe, soit environ huit fois plus que le salaire d'un ministre. Vite, comme pour la catastrophe naturelle qui a dévasté l'océan indien le 26 décembre 2004, organisons une campagne humanitaire et une cellule psychologique en faveur de notre "cher" ministre !

⊗**Flexibilité**. 2,4 millions de chômeurs soit plus de 10% de la population active française, plus d'un million de RMistes, 2,5 millions de Smicards et que nous serinent les libéraux ? «Devenez propriétaire !». Je serais tenté de voir un certain décalage entre l'idéologie libérale et les vrais problèmes. Souvent, Gorges se plaint d'avoir à répondre pour «la nième fois» à la même question. Peut-être que si la réponse avait été claire lors de la première interrogation, ses interlocuteurs n'éprouveraient pas le besoin de la poser plusieurs fois ? Lors d'un récent débat organisé à Châteaudun, le mouvement des jeunes de l'UMP, relayant la nouvelle pensée sarkozienne, a demandé au gouvernement d'accélérer les réformes et en particulier «plus de liberté dans les contrats de travail». Tant mieux, si leurs vœux sont exaucés, on pourra les virer plus facilement de leur boulot...

⊗**La terre, elle, ne ment pas !** Deux nouvelles mesures agraires viennent d'être créées : après le centiare (1 m²), l'are (100 m²) et l'hectare (10.000 m²), voici le gaymard (600 m²) qui représente trois copé (200 m²).

⊗**Oh oui, oui, oui !** Que les proches de Florence Aubenas et de Hussein Hanoun al-Saadi se rassurent, Chirac et Raffarin devraient obtenir de leurs ravisseurs irakiens qu'ils soient libérés au pire deux jours avant le référendum sur le TCE.

⊗**Fonctionnaire, mon enn...ami**. Commentant la revalorisation de 0,8% des salaires des fonctionnaires pour 2005, le ministre de la Fonction publique Renaud Dutreil a estimé que c'était «une mesure juste pour les fonctionnaires et raisonnable pour le gouvernement». Tellement juste et raisonnable qu'il a fallu une mobilisation massive des salariés pour obtenir cette mesure nouvelle. Entre les libéraux et les fonctionnaires, ce sera toujours «je t'aime, moi non plus»...

Après l'assassinat de Maskhadov

Le Caucase menace d'exploser

Le 8 mars dernier, Aslan Maskhadov, président indépendantiste de Tchétchénie, élu démocratiquement en 1997, avec le soutien de Boris Eltsine, a été tué par les forces russes. Il vivait dans la clandestinité depuis 1999. C'est le troisième président à être ainsi éliminé par le pouvoir russe après Djokhar Doudaïev, tué lors de la première guerre de Tchétchénie (1996) et Zelimkhan Iandarbiev, président par intérim, mort au Qatar dans un attentat en 2004. Il n'est décidément pas bon de vouloir être président en Tchétchénie, encore moins de vouloir la paix.

On pouvait reprocher avec justesse à Maskhadov une certaine mollesse : il s'était allié avec Chamil Bassaïev, le chef de guerre fondamentaliste, qui revendique entre autres les prises d'otages du théâtre Dubrovka à Moscou, de l'école de Beslan en Ossétie du Nord, le même dont l'incursion au Daghestan voisin avait servi de prétexte au pouvoir russe à déclencher la seconde guerre de Tchétchénie en 1999. On pouvait reprocher à Maskhadov la

remise en place de la charia, la loi islamique. Les images de femmes fusillées pour adultère sous son gouvernement avaient fait le tour du monde et révolté, à juste titre, l'opinion publique internationale. Il n'empêche, depuis son passage dans la clandestinité, il avait pris ses distances avec Bassaïev et incarnait véritablement aux yeux du monde l'espoir de la fin de la guerre dans le Nord Caucase. On le décrivait comme "un facteur de retenue" attaché à la recherche d'une solution pacifique et négociée. Celles et ceux qui ont rencontré ses émissaires en France savent que la paix était son seul leitmotiv et qu'il était conscient des erreurs passées.

Son successeur a été désigné : Sheik Abdou Halim Sadulaev. Il n'est pas connu, il est toutefois une alternative à une radicalisation possible de la résistance tchéchène face aux Russes. Résistance d'autant plus radicale que, sans alternative de négociation - Moscou refusant de négocier avec des "terroristes" -, la seule solution est la lutte armée et les formes de terrorisme dont les médias occidentaux se

font l'écho. On aimerait d'ailleurs les voir relater plus souvent les exactions de l'armée russe en place ou celles des "Kadyrovtsy", milices tchéchènes pro-russes, mais c'est un autre sujet comme on dit. A ce jour, les commandants locaux de la résistance ont reçu l'ordre de continuer et d'intensifier les opérations anti-russes. Les tenants d'une résolution négociée du conflit sont de plus en plus isolés, le massacre de Beslan ayant servi de repoussoir anti-Tchéchènes au grand plaisir du pouvoir russe. L'opinion civile russe, toujours engluée dans des problèmes économiques sans nom, ignore le Caucase. Les risques d'embrasement et d'extension du conflit n'ont jamais été aussi importants.

En France, quelques manifestations ont essayé de montrer en quelle horreur nous tenions ce crime et quelle inquiétude il avait suscité. Peu de jours après, sans grande réprobation dans l'opinion, Poutine a été reçu à Paris. On a la démocratie qu'on mérite.

Eric Aragon

communiqué

Association des Anciens Appelés en Algérie contre la guerre

Cette association créée en janvier 2004 s'est donnée pour objectif, à partir d'un travail de mémoire sur la guerre d'Algérie, de réfléchir, témoigner, œuvrer pour la paix et venir en aide à ceux qui souffrent des guerres. Sont adhérents de l'association les personnes qui reversent le montant de leur retraite du combattant. Chaque année, l'assemblée générale de l'association décide à qui reverser les fonds perçus.

Ce que nous avons vécu en Algérie, l'inutilité de ce conflit, la conscience de l'horreur de la guerre, le désir de transmettre ce message aux jeunes générations, nous ont amené à réfléchir et à ne pas garder cet argent pour nous, mais à le mettre au service de la paix. Nous sommes persuadés que la guerre est un engrenage infernal qui conduit fatale-

ment à la barbarie, la haine engendrant toujours la haine. Nous constatons qu'aucun conflit ne peut se résoudre durablement par les armes. Nul homme ne revient intact d'une guerre.

En 2004, nous avons soutenu le projet du *Convoi Syndical* pour les populations civiles de Tchétchénie. L'argent de nos retraites a servi à aider des enfants et des adolescents en difficulté en Tchétchénie et en Ingouchie, où certains sont réfugiés dans des camps. Fin janvier 2005, l'assemblée générale a décidé de soutenir un projet en Algérie. Cinquante ans après ce drame, il est temps de tisser des liens amicaux avec les populations algériennes.

Nous demandons la reconnaissance des exactions commises par la France en

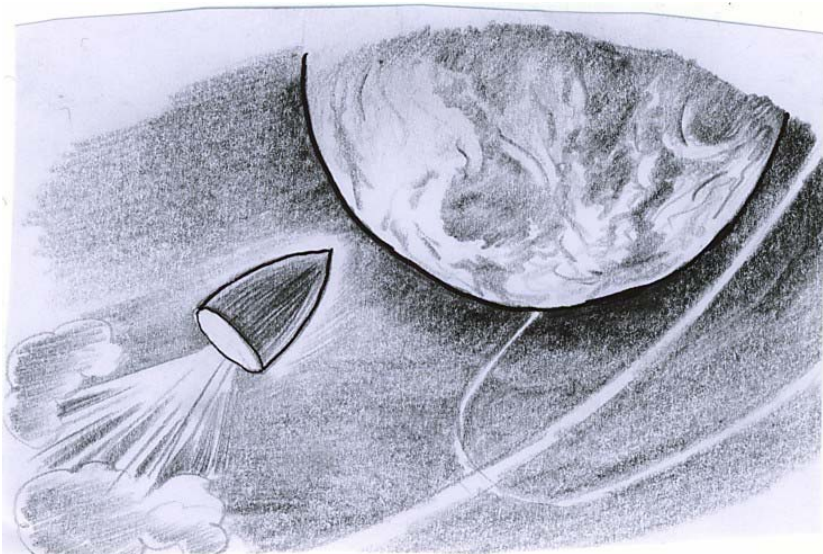
Algérie, même si côté FLN, c'était loin d'être mieux. La cruauté des uns ne justifie pas celle des autres. Cela faisait partie du «système» voulu ou accepté par de nombreux militaires, connu, couvert, ou toléré par les politiques qui n'avaient pas à donner carte blanche à l'armée. «La torture recrute beaucoup plus de terroristes qu'elle ne prévient d'attentats», disait Paul Teitgen. La France qui condamne à juste titre la torture infligée aux prisonniers irakiens aurait plus de poids si elle condamnait au moins moralement ses propres pratiques envers les Algériens...

Georges Treilhou,

Les Costes, 81240 St-Amans Valtoret
(05 63 98 31 03)

La planète en danger !

Dans le mensuel *Terre Sauvage* de février 2005, le physicien Jacques Blamont déclare : «Les gens qui profitent de 50 € par jour n'ont aucunement l'intention de voir leur niveau baisser. En même temps, le gars de 15 ans de Karachi sait, grâce au système mondial de communication, comment nous vivons, et les réseaux lui apportent donc une frustration totale. Je crains qu'il n'y ait là une fracture irréconciliable... La science a donné à l'homme une puissance qu'il ne peut pas, qu'il ne peut plus maîtriser».



Sur *France Culture*, le 29 janvier, Hubert Reeves dénonce la course à la consommation et le gaspillage de l'énergie encouragée par la publicité, cette énergie fossile dont les réserves sont très limitées... Dans l'hebdomadaire *Télérama*, Nicolas Hulot s'écrit : «La planète est dépassée. Il faudrait quatre Terre pour faire face aux besoins des pays émergents !»...

Dans les années 70, les écologistes se donnaient comme objectif prioritaire de communiquer, de faire connaître les dangers qui pèsent sur notre planète et les générations futures. Force est de constater que, trente ans plus tard, le message est parvenu chez les scientifiques, certains intellectuels, les amoureux de la nature, les

Verts..., mais il n'a pas encore convaincu les politiciens, les industriels, les commerçants, la majorité silencieuse.

La tâche est compliquée, car on peut sensibiliser l'opinion (tous les gouvernements se dotent d'un ministère de l'environnement) et rester dans le discours comme Chirac à la

conférence sur la biodiversité ! Pour que les intentions se transforment en action, il faut une volonté politique forte soutenue par une opinion publique convaincue. En France, on a construit le viaduc de Millau, le super avion A380 et bientôt le méga parking de Chartres !

Est-ce le bon chemin pour réduire notre consommation d'énergie non renouvelable ? Ne faudrait-il pas encourager davantage le transport ferroviaire, accélérer la recherche pour la construction de voitures peu gourmandes, utiliser le vélo, la marche à pieds, et isoler nos bâtiments ! La sacro-sainte croissance économique et les idées véhiculées par la pub, il va falloir les réviser sérieusement ! Ou comme dirait Brassens : «J'ai bien peur que la fin du monde soit bien triste !»

Denys Calu

soirée

Amnesty international

CONFERENCE - DEBAT

droits humains AU FEMININ

HALTE À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Mardi 26 avril à 20h30

ENTREE LIBRE

Avec la participation de Loubna MELIANE (vice-présidente de SOS Racisme), Moïra SAUVAGE (responsable de la commission femmes à Amnesty France), Catherine GUEGUEN-PROCHASSON (gynécologue médicale à Chartres), Nora HUSSON (présidente du CIDF 28).

Salon Marceau
Place des Halles CHARTRES

Chez Auguste, c'est du tout bio...

Le jeudi matin, c'est le jour de marché à Bellême. J'ai repéré un maraîcher sarthois bien achalandé : légumes de saison, de proximité, pas calibrés, mais appétissants. C'est du circuit court. A ma deuxième visite, c'est lui qui m'a ciblée : il faut dire que j'arrive de Chartres avec mon manteau gris de "ville", mes petites bottines et mon caddy (i z'ont pas d'ces trucs là à la campagne mais c'est bon pour mon dos !). Je choisis d'abord des petits cœurs de salades comme chez Maurice. Il me dit :

- «C'est du tout bio !». Et il ajoute devant le panier d'endives : «elles sont p'tites. Elles ont peiné de la sécheresse cet été ; elles zont manqué d'eau et elles ont fait de p'tites racines. Chez nous, on n'a pas d'gros systèmes d'arrosage. Faut laisser faire la nature. C'est du tout bio !».

Ça y est, il m'a fait le coup

du naturel : les légumes cultivés de façon naturelle ne peuvent être que bio, naturellement ! Le jeudi suivant, il explique que les tâches blanches sous les feuilles de brocolis sont dues aux pucerons :

- «Y sont pas traités, mes légumes», m'assure-t-il.

Bien sûr, les légumes qui ne sont pas traités ne peuvent être que bio, naturellement. Il sait répondre à la demande des consommateurs d'aliments sains et naturels. Certains producteurs préfèrent dire, cultivés à "l'ancienne" ou "fermiers", car "biologique", pour eux, est synonyme de contraintes, réglementations tatillonnes et label.

En attendant de produire nos propres légumes, faisons-lui confiance. Il est sympa Auguste. Il est accueillant. Il cause. Il parle de son travail et donne envie de lui acheter ce qu'il produit. Il a toujours une anecdote à raconter : «Y'a plein d'lapins dans mes champs, i z'ont tout mangé !» C'est sûr, il est bien de son terroir comme ses légumes.

Mauricette Girard

Fleur des jardins : reine Marguerite se présente

En fleur ou en graine, je suis toujours reine. Pour qu'au printemps je manifeste mon envie de germer, Il faut me déposer bien au chaud, Dans une bonne terre fraîche et légère. Quand j'aurais quatre ou cinq feuilles, Il faudra me trouver une place au jardin. Et tout l'été bien au soleil, Je serais la reine. Et de temps en temps à la maison, La reine du salon, je ferais sourire, je l'espère. Comme une fleur qui s'épanouit Le sourire embellit la vie

M.B.



Nucléaire - Nucléaire - Nucléaire - Nucléaire - Nucléaire - Nucléaire

Mensonge confirmé !

Le *Figaro* des 26 et 27 mars 2005 révèle à ses lecteurs que tous les chiffres officiels sur la contamination de la France après Tchernobyl étaient faux, archi-faux. Vingt ans après, il n'est jamais trop tard... N'empêche, c'est bon à prendre. Sur plainte des associations de victimes (500 plaignants atteints de cancer à la thyroïde), deux experts judiciaires ont, à l'issue d'enquêtes et de perquisitions, pondu deux rapports dévoilés par le quotidien.

Quelques passages : «Le SCPRI* avait pleinement connaissance du dépassement, quelquefois très important. Les valeurs de radioactivité (...) dans l'air comme dans la chaîne alimentaire», «Les cartes qui ont été fournies par le SCPRI sont inexactes dans plusieurs domaines. Un grand nombre de valeurs relevées dans différentes régions sont des moyennes, alors qu'il est bien précisé que des valeurs moyennes n'ont aucune signification dans ce cas, ce que le SCPRI ne pouvait ignorer», (le SCPRI) «n'a visiblement pas restitué toutes les informations (...) aux autorités décisionnaires et au pu-

blic».

Pas possible, ils ont lu *L'Aiguillon* (n°48, 49 et 50) ! *Le Figaro* conclut audacieusement : «Reste à savoir si ce manque de transparence résulte d'une volonté politique de minorer les chiffres ou s'il s'agit d'une défaillance du système de veille sanitaire». Cours, la CRIIRAD**, le vieux monde est derrière toi !

* Service Central de Protection Contre les Radiations Ionisantes.

** Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité.

Arrêté «secret défense» du 24 juillet 2003

Reporter sans frontières, *Greenpeace* et la CRIIRAD ont saisi le Conseil d'Etat pour obtenir son abrogation. Que dit cet arrêté ? Il classifie «secret défense» la plupart des informations relatives aux «matières nucléaires», il expose les contrevenants à 100.000 € d'amende et jusqu'à sept ans d'emprisonnement. Ce texte a des implications très graves : restriction considérable de la liberté d'expression (hormis l'extraction, toutes les étapes du cycle du combustible nucléaire sont classifiées) ; au lieu d'un texte législa-

tif, c'est un simple arrêté qui porte une atteinte exorbitante au droit (pas de débat, c'est un simple haut fonctionnaire qui a signé le texte, discrètement au cœur de l'été) ; la lourdeur des sanctions est dissuasive. Même si les organes officiels promettent de la souplesse dans l'application, c'est l'arbitraire qui règnera : seront visées telle ou telle personne ou association dérangeantes ; la logique même du secret défense est bouleversée (il sera interdit de diffuser des informations accessibles ; par exemple, un citoyen voyant passer un camion transportant du plutonium - identifiable - ne pourra révéler cette info).

Cet arrêté participe d'un mouvement général pour renforcer le contrôle de l'information et octroyer au ministère de la Défense Nationale des pouvoirs inédits en matière de nucléaire civil. Tout cela, à la demande du géant français du nucléaire COGEMA-AREVA. Faut-il s'en étonner ?

Y'a bon Becquerel !

L'OMS et la FAO (*) fixent de nouvelles normes de radioactivité pour nos aliments. Dans son projet adopté en juillet 2004 à Genève, la Commission du Codex Alimentarius va

...relever les seuils des radio-éléments artificiels. Ce, au nom, évidemment, de la protection sanitaire des populations ! Le seuil du radium 226, par exemple, passera de 100 à 10.000. Au prétexte fallacieux que les gens ne mangeraient pas que du contaminé... (et en Belarus, c'est quoi, le non-contaminé ?). Il est

vrai que les normes du Codex seraient elles-mêmes diluées dans la masse des diverses normes qui cohabitent actuellement dans les textes internationaux. En espérant que le citoyen tirera la plus digeste...

Eh bien non : la CRIIRAD, elle, demande que l'ABSENCE de contamination des aliments reste LA NORME !

* OMS : Organisation Mondiale de la Santé ;
* FAO : Food and Agricultural Organization.

Non au chantage à l'agrément !

Depuis le milieu des années 90, la CRIIRAD, non sans mal, obtient régulièrement le certificat de compétence technique délivré par le ministère de la Santé. Ne pouvant attaquer l'association sur son travail scientifique, le lobby nucléaire a changé de tactique. La création le 28 octobre 2003, d'un Réseau National de Mesure de Radioactivité d'Environnement, sous prétexte d'avancée en matière de pluralisme et de transparence, obligerait la CRIIRAD à livrer le résultat de ses travaux à une exploitation qu'elle ne contrôlerait plus. Cela est hors de question pour le laboratoire indépendant. Pas plus que de participer à des organismes qui nient l'impact des faibles doses sur notre santé. Le lobby nucléaire ferait mieux de corriger ses propres dysfonctionnements ! Cela dit, si la CRIIRAD dérange, c'est bon signe !

Dossier réalisé par Dimitri Keltchewsky